

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL

La votation sur le règlement d'emprunt de \$85,000. — L'audition des plaintes touchant les listes provinciales. — Questions diverses.

Le conseil municipal de St-Hyacinthe a tenu sa séance régulière mercredi soir dernier, pour considérer surtout des questions de routine. Le conseil a fixé à jeudi, le 10 octobre, à 7 heures du soir, la date de l'audition des plaintes au sujet des listes électorales provinciales.

Le conseil a aussi voté unanimement en faveur d'un règlement d'emprunt au montant de \$85,000, pour travaux de voirie, égouts, trottoirs. Les dépenses prévues comportent une soixantaine d'items. La votation sur ce règlement a été fixée aux 28 et 29 octobre.

Le conseil a pris connaissance du rapport annuel des activités de la piscine municipale pour 1935. La piscine municipale, comme on sait, a été visitée par un grand nombre d'étrangers au cours de l'été et a fait l'objet d'articles flatteurs dans plusieurs publications.

Suivant le rapport, la piscine a été ouverte le 8 juin et fermée le 6 septembre. Les fillettes admises gratuitement ont été au nombre de 3,163 et les garçons au nombre de 2,408. Il y a eu quatre sauvetages durant la saison et des premiers soins ont été donnés dans 62 cas.

Par l'entremise de son président, M. J. E. Lamoix, l'Association des éleveurs de renards, qui doit tenir prochainement une exposition de renards à Saint-Hyacinthe, a demandé un subside de \$150 à la ville.

Dans une lettre au conseil, la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe demande aussi un subside à la ville pour l'aider à combler le déficit de l'exercice courant.

L'association fait remarquer qu'elle a dû subir les méfaits d'une très mauvaise température durant l'exposition, et que ses revenus en ont été considérablement affectés. Cette demande est restée sur la table pour considération.

GROS VOL A L'ANGE-GARDIEN

Une somme de \$2,500 enlevée de la voûte de sûreté à la Banque Canadienne Nationale.

La Sûreté provinciale a été notifiée cette semaine d'un gros vol qui a été commis à la sous-agence de la Banque Canadienne Nationale à L'Ange-Gardien de Rouville. Brevement, une somme de \$2,500 est disparue de la voûte de sûreté à la sous-agence.

M. Hector Geoffroy, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Farnham, a été aussitôt notifié de la chose et il s'est empressé d'alerter la police provinciale en téléphonant au chef Louis Jargaille à Montréal.

Le chef Jargaille a immédiatement donné ordre aux détectives provinciaux A. Marinneau et L. Forest de faire enquête sur ce vol. Ils ont quitté Montréal immédiatement et se sont rendus à L'Ange-Gardien, où ils ont rencontré M. Geoffroy et autres officiers de la Banque Canadienne Nationale.

Le sergent-major E. Laurin a aussi été délégué sur les lieux par le chef Jargaille afin de prendre si possible des empreintes digitales.

Au dire de M. Hector Geoffroy, le vol a été commis sans effraction. Les deux combinaisons du coffre-fort étaient ouvertes et n'étaient aucunement détériorées. On croit que ce vol a été commis par des mains expertes.

ELECTION DES OFFICIERS

Réunion des anciens à l'Académie Girouard.

Dimanche, le 29 courant, l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Girouard était heureuse de recevoir un bon nombre des Anciens Elèves. L'Assemblée commença vers 4 heures p. m.

Vers cinq heures p. m. l'on procéda aux élections. Le résultat fut le suivant: Président: M. J. H. Cadotte; vice-président: M. Paul Lamontagne; Secrétaire-Adjoint: M. Roger Gladu; Trésorier: M. Laurent Anger; Conseillers: MM. Roger St-Onge, W. Bolduc, Robert Brodeur, Adèle Rochefort, Paul-Aug. St-Onge, Adèle Corcier, Gérard Normand; Conseillers à l'extérieur: MM. Victor Charrier, Emile Cadotte et Noé Lorange.

L'Assemblée fut suivie d'un souper aux fêtes au lard bien apprécié des Anciens. A la fin du souper, M. J. H. Cadotte, M. J.-B. Nadeau, curé de la Cathédrale, le Rév. Frère Directeur, M. l'abbé Joseph Hill, Léd., récemment établi dans le district de Valleyfield, était aussi un des principaux invités à ce banquet.

L'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, a été l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce de Valleyfield hier soir, à un banquet qui lui a été offert au Château Salaberry. M. H. N. Hill, président de la compagnie Astens-Hill Ltd., récemment établie dans le district de Valleyfield, était aussi un des principaux invités à ce banquet.

LES TAXES

"Nous avons compris la nécessité de réduire les impôts." — W. L. MACKENZIE KING, 21 janvier 1935.

- Dégrèvements sous le régime libéral de M. King: 1—ALLEGEMENT DES TARIFS. 2—TAXES DE VENTE REDUITES DE 6% A 1%. 3—IMPOTS MOINDRES SUR LES REVENUS MODESTES. 4—TIMBRE-POSTE DE 2 SOUS AU LIEU DE 3. 5—ABOLITION DE TOUTES LES TAXES VEXATOIRES.

"Toutes ces mesures faisaient partie d'un programme visant à faciliter l'expansion du commerce et à améliorer les conditions sociales et industrielles dans le pays entier, pour assurer l'augmentation du revenu national et réaliser quelques-unes de nos idées sociales." W. L. MACKENZIE KING.

Les taxes deviennent plus onéreuses sous le régime conservateur de M. Bennett:

- 1—LES TARIFS A UN NIVEAU EXORBITANT. 2—LES TAXES DE VENTE RELEVÉES DE 1% A 6%. 3—TAXES PLUS LOURDES SUR LES REVENUS MODESTES. 4—TIMBRE-POSTE A 3 SOUS AU LIEU DE 2 SOUS. 5—AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES CHEQUES. 6—IMPOSITION DE TAXES D'ACCISE SPECIALES. 7—TAXES VEXATOIRES DE TOUTES SORTES. 8—TAXES DE 2 CENTS PAR LIVRE SUR LE SUCRE.

Durant une période de sept ans, de 1924 à 1930, les budgets libéraux accusèrent des surplus s'élevant à \$228,000,000.

En cinq ans, de 1930 à 1935, les budgets conservateurs affichèrent des déficits atteignant 669 millions de dollars.

VOTEZ POUR M^{RE} T. A. FONTAINE C. R. CANDIDAT LIBERAL

DISCOURS DE L'HON. M. BOUCHARD A QUEBEC

LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE OFFRE UN BANQUET A LA DÉLÉGATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE PARIS.

Québec, 3. — "Nous avons fait de la prose, réussit quelquefois des vers, prononcé de pompeux discours; eux (les Canadiens de langue anglaise), ils ont fait de l'argent."

Telles sont les paroles que prononçait vendredi soir dernier, l'honorable T.-D. Bouchard, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Affaires municipales, à un dîner qu'il offrait à la délégation des anciens élèves de l'École des Hautes Etudes commerciales de Paris, qui est venue en Canada à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation, par Sir Lomer Gouin, de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Ce dîner réunissait d'abord tous les membres de la délégation française des H. E. C. et plusieurs de leurs confrères canadiens, ainsi qu'un grand nombre de personnalités de Québec. M. Armand Viau, assistant du sous-secrétaire de la Province et président de l'Association des H. E. C. de Montréal, a présidé la réception avec un tact que tous les convives ont apprécié. Au cours du dîner, le quatuor lauréat, sous la direction de M. Omer Lévesque, a chanté plusieurs chansons canadiennes, et en particulier "l'Homme à la page" et "Maska".

Le tout se termina par un court discours de chant et de musique.

L'HON. M. BOUCHARD A VALLEYFIELD

Il est l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce à un banquet.

L'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, a été l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce de Valleyfield hier soir, à un banquet qui lui a été offert au Château Salaberry.

POURQUOI NOUS DEVONS VOTER LIBERAL

Dans une belle assemblée à St-Joseph-sur-Yamaska, l'hon. T.-D. Bouchard et M^{RE} T. A. Fontaine, candidat libéral, disent les raisons qui doivent inciter les citoyens à voter pour le parti libéral.

LE RÉSULTAT DE LA POLITIQUE BLEUE

Intéressantes déclarations de l'hon. M. Bouchard pour montrer l'effet néfaste d'une haute protection tarifaire et pour expliquer son attitude sur certaines questions.

LA LUTTE CONTRE LES MONOPOLES

M^{RE} T. A. Fontaine, C. R., candidat du parti libéral dans la nouvelle division électorale de Saint-Hyacinthe-Bagot, a tenu une fort belle assemblée lundi soir dernier, à Saint-Joseph-sur-Yamaska. M. Fontaine était accompagné de l'hon. T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement provincial. Ces deux porte-parole éloquentes de la cause libérale ont reçu à Saint-Joseph un accueil des plus flatteurs et si l'assemblée de lundi soir est un indice du sentiment populaire sur la rive opposée de la rivière Yamaska, on peut dire que St-Joseph est toujours libéral et l'est avec encore plus de ferveur que dans le passé.

L'assemblée a été tenue dans le vaste Garage Bonin, rue Centrale, et fut présidée conjointement par MM. Jos. Bazinet et Clément Desmarais, respectivement maire et ancien maire de Saint-Joseph sur Yamaska. Dès le commencement de la soirée, la foule commença à se diriger du côté du lieu de l'assemblée, et lorsque les orateurs arrivèrent, la salle était pleine. L'arrivée de M. Bouchard et Fontaine fut saluée par les applaudissements de la foule et l'assemblée commença immédiatement. L'hon. M. Bouchard, qui avait à s'absenter une partie de la soirée, parla le premier et fut suivi de M^{RE} Fontaine. Leurs discours furent religieusement écoutés et fréquemment marqués d'applaudissements. Fait à noter il n'y eut pas une seule interruption durant toute la soirée.

Au contraire, on sentait que cette foule d'électeurs de Saint-Joseph était de cœur et d'esprit avec les orateurs libéraux.

L'hon. M. Bouchard exposa pourquoi il prenait part à la lutte fédérale et souligna les raisons qui motivent un vote libéral à la prochaine élection. Très en forme, le maire de Saint-Hyacinthe prononça un discours longuement applaudi. Il montra comment la politique conservatrice de haute protection tarifaire était responsable de la crise et risquait de conduire le pays à la banqueroute. Il cita plusieurs exemples pour illustrer son point de vue et prit ces exemples à Saint-Hyacinthe même. Il montra comment la ville de Saint-Hyacinthe eut pu payer ses compteurs électriques seulement \$5.35 au lieu de \$9.35 n'eût été la protection accordée par le gouvernement Bennett au monopole canadien. Il montra comment sa politique sur l'électricité avait eu pour résultat une baisse extraordinaire des taux de l'électricité à Saint-Hyacinthe et allait pour ainsi dire transformer la province par l'électrification rurale. Il expliqua pourquoi il avait accepté d'entrer dans le cabinet Taschereau, afin de voir à la stricte mise en vigueur des lois sur l'électricité adoptées à la dernière session et afin d'être en meilleure position pour poursuivre la lutte contre les monopoles.

L'hon. M. Bouchard fut suivi à la tribune de M. Fontaine qui prononça aussi un discours fréquemment applaudi. Au (Suite en page 8)

BRILLANTE OUVERTURE DU COMITE LIBERAL

UNE FOULE NOMBREUSE ENVAHIT LA SALLE DU "CLAIRON" LUNDI SOIR, POUR L'OUVERTURE OFFICIELLE DU COMITÉ CENTRAL.

Une foule nombreuse se pressait, lundi soir dernier, dans la salle du "Clairon", au No. 173 rue Girouard pour être présente à l'ouverture du Comité Central Libéral de M^{RE} T. A. Fontaine, C. R., candidat du parti pour la nouvelle division fédérale de Saint-Hyacinthe-Bagot.

Il n'y avait pas que des libéraux dans cette salle, mais on y remarquait en outre plusieurs conservateurs indépendants qui n'hésitèrent pas à déclarer qu'étant donnée la situation au pays, leurs sympathies cette année étaient avec M. Fontaine, le candidat libéral.

Cette foule était des plus enthousiastes à en juger par les applaudissements qui interrompirent à maintes reprises le discours du candidat libéral. M. Fontaine, qui n'avait que quelques minutes à lui attendu qu'il s'en allait tenir une assemblée à St-Joseph-sur-Yamaska, prononça un bref discours pour souhaiter la bienvenue à tout le monde, sans distinction de partis.

On ne lui a pas encore, dit-il, suscité d'adversaire dans le comté et St-Hyacinthe est à ce moment un des quatre comtés de la province où les conservateurs-stevenistes n'ont pas encore placé de candidat, mais de toute façon M. Fontaine ne croit pas que la lutte soit bien dure. C'est que la cause est jugée depuis longtemps. Toutes les provinces du pays se sont tournées à tour prononcées contre le régime Bennett et le peuple canadien n'attend plus que l'occasion de se donner à Ottawa un gouvernement libéral. Cette occasion, elle lui sera donnée le 14 octobre prochain et le résultat ne fait pas de doute pour personne.

M. Fontaine, avant de terminer, salua la présence dans la salle d'un vieux libéral de la vieille école, M. Bouffard, qui ses 87 ans n'avaient pas empêché de venir à la réunion. Puis M. Fontaine annonça l'ouverture prochaine de deux autres comités libéraux dans la ville de Saint-Hyacinthe et renouvela son invitation aux électeurs de faire de ces

Equilibre du Budget

"J'ai quelque notion de finance." R. B. BENNETT, 4 jan. 1935.

EN BONNE FINANCE, QUE FAUT-IL? UN EXCEDENT DANS LE BUDGET OU UN DEFICIT?

Comparons l'état de nos finances sous le régime libéral de M. Mackenzie King et sous le régime tory de M. Bennett.

Table comparing financial data for Liberal and Tory regimes. Liberal regime shows surpluses from 1925 to 1930. Tory regime shows deficits from 1931 to 1935.

1—Le fardeau de l'impôt s'alourdit sous le régime tory. Les revenus diminuant, les taxes durent être augmentées.

2—Un dixième de la population du Canada, au lieu de se subvenir à elle-même tout en augmentant la richesse nationale, compte aujourd'hui sur les taxes pour la nourriture, le vêtement et le gîte.

3—La masse des gens ne peuvent acheter ce dont ils ont besoin, par suite des tarifs prohibitifs et d'une onéreuse taxe de vente. Le commerce périclita, le revenu de l'impôt s'affaissa en proportion.

4—La dette nationale s'est obérée d'au moins \$669,000,000 depuis 1930. Il en résulte une augmentation énorme dans la somme d'impôts affectée au service de l'intérêt.

VOTEZ POUR M^{RE} T. A. FONTAINE C. R. CANDIDAT LIBERAL

LE PEUPLE AVEC M^{RE} T.-A. FONTAINE

LE CANDIDAT DU PARTI LIBÉRAL DANS ST-HYACINTHE-BAGOT RECOIT UN ACCUEIL ENTHOUSIASTE À ST-PAUL, ST-CÉSaire ET L'ANGE-GARDIEN. — L'HON. R. LEMIEUX RAPPELLE LES INSULTES PROFÉRÉES PAR M. STEVENS EN 1926.

M^{RE} T. A. Fontaine, C. R., candidat du parti libéral dans la division fédérale de St-Hyacinthe-Bagot a porté la parole à trois endroits différents dimanche dernier et partout il a reçu un accueil des plus enthousiastes. Tandis que conservateurs et stevenistes font les morts dans la région, M. Fontaine cause politique avec le peuple qui lui en est bien reconnaissant, à preuve l'accueil plein d'affection et de sympathie qui est fait au porte-parole de la cause libérale.

M. Fontaine parlait dimanche dernier dans cette partie du comté de Rouville qui n'a pas été remaniée dans la dernière redistribution et qui est restée au comté de St-Hyacinthe. Il parla d'abord à St-Paul d'Abbotsford, après la messe, puis, dans l'après-midi, à la grande assemblée libérale de St-Césaire. Dans la soirée, le candidat libéral prononça un discours très applaudi à l'Ange-Gardien de Rouville.

L'assemblée de St-Paul était présidée par le maire Richard Tétrault. A St-Césaire, M. Philippe Blais et Honoré Benjamin, respectivement maires du village et de la paroisse de St-Césaire. Les orateurs à cette dernière assemblée, outre M. Fontaine, furent l'hon. Rodolphe Lemieux, sénateur; M. Cyrille Dumaine, notaire, ancien député de Bagot aux Communes; M. Edmond Robert, ancien député de Rouville à la Législature, et M. J. A. A. Leclair, ancien maire de Verdun. A l'Ange-Gardien de Rouville, MM. Hubert Mercure et Zéphir Bertrand, respectivement maires du village et de la paroisse présidaient conjointement.

L'hon. Rodolphe Lemieux, un homme politique bien connu dans notre région, prononça un discours magistral à St-

Césaire, flétrissant comme il convenait certaines insultes lancées par M. Stevens, en pleine Chambre des Communes, à la face des femmes canadiennes-françaises. Après avoir établi de façon irréfutable qu'il y a collision entre M. Bennett et M. Stevens, parlait tour à tour à son propre témoignage, l'hon. sénateur Lemieux a déclaré:

"Il y a quarante ans que je suis dans la politique. Je me rappelle le jour où M. Stevens, tory, est entré à la Chambre des Communes. Je me rappelle le jour où M. Stevens disait en 1926: 'Rien d'étonnant si nous avons été battus dans le Québec. Nous y avons été battus par le vote des femmes, ignorantes et illettrées.' Cette insulte proférée à l'adresse des femmes de notre race, vous la trouverez dans le 'Hansard' et je pourrais vous l'indiquer du doigt."

Ces paroles de l'hon. sénateur ont créé toute une sensation dans l'auditoire. L'ancien compagnon d'armes de Sir Wilfrid Laurier a donné tout l'appui de son éloquence persuasive à la candidature de M. T. A. Fontaine, qui porte avec tant de dignité l'étendard libéral dans St-Hyacinthe-Bagot.

Refutant les accusations lancées par M. Stevens contre les banques et les sociétés d'assurances, l'honorable M. Lemieux déclara qu'au contraire des établissements semblables des Etats-Unis, les nôtres ont passé sans broncher à travers la crise, preuve qu'ils sont bien administrés. "Ce n'est pas aux Canadiens-français, ajouta-t-il, qu'on fera croire que nos banques doivent disparaître pour être remplacées par une banque d'Etat". L'honorable sénateur montre ensuite comment on essaie de

ASSEMBLÉES DU CANDIDAT LIBÉRAL

M^{RE} T. A. Fontaine, C. R., candidat libéral dans St-Hyacinthe-Bagot, est l'objet de belles réceptions dans tout le comté. — Les prochaines assemblées.

M^{RE} T. A. Fontaine, C. R., candidat du parti libéral dans la nouvelle division fédérale de St-Hyacinthe-Bagot, poursuit avec le plus grand succès la série de ses assemblées politiques à travers le comté. Partout le candidat libéral est l'objet d'un accueil enthousiaste et tout fait prévoir une autre belle victoire libérale dans cette région qui a été le berceau du libéralisme canadien.

Nos lecteurs liront dans d'autres colonnes le compte rendu des principales assemblées qui ont été tenues jusqu'ici par M. Fontaine. Hier soir, M. Fontaine parlait à Sainte-Hélène, où la population lui fit un accueil enthousiaste. Le jour précédent, il avait parlé à Saint-Nazaire d'Acton, où les électeurs l'avaient assuré de leur entier dévouement à la cause libérale.

Samedi soir prochain, le 5 octobre, à 8 heures, M. Fontaine tiendra une grande assemblée au village La Providence. Pour cette occasion, M. Fontaine sera accompagné de l'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, et d'autres orateurs distingués.

Nous publions plus bas la liste des prochaines assemblées de M. Fontaine dans le comté jusqu'au jour du scrutin. A St-Hyacinthe même, jeudi prochain, le 10 octobre, il y aura une grande assemblée pour les dames et demoiselles, à laquelle Mme Thérèse F. Casgrain, de Montréal, portera la parole. Cette assemblée commencera à 8 heures du soir et aura lieu dans la salle du Patronage des Jeunes Filles, chez les RR. Soeurs Notre-Dame du Bon Conseil. Mme Casgrain est l'épouse de M. Pierre F. Casgrain, whip en chef du parti libéral au parlement canadien. C'est une femme bien (Suite en page 5)

SÉRIEUX ACCIDENT A SAINT-SIMON

Un aveugle nartiel est frappé par un auto et se fait briser les deux jambes.

Saint-Simon, 3. — Un sérieux accident est survenu dans notre village, vers 6.30 heures, mercredi soir. Souffrant de cécité partielle et étant en outre affligé de surdité, un vieillard, M. Clovis Racine, âgé de 72 ans, de St-Simon, cheminait sur la route et n'entendit pas ni ne vit un automobile qui venait dans sa direction, avec le résultat qu'il fut frappé et violemment projeté sur le sol.

On s'empressa à son secours et on fit trouver l'ambulance de la maison V. J. Mongeau Ltée, de St-Hyacinthe, qui transporta la victime en toute hâte à l'hôpital Saint-Charles, de Saint-Hyacinthe, où l'on constata que M. Racine avait les deux jambes fracturées et qu'il était en outre infligé plusieurs coupures sur le corps. Vu l'âge avancé de la victime, son état est critique.

Suivant l'enquête faite par la police provinciale, l'automobile de l'incident était conduit par Mme Betty Robinson, d'Inverness, Qué. Elle arrêta son auto après avoir frappé la victime et manda le Dr Lafrenière, de Saint-Simon, qui prodigua les premiers soins à M. Racine, puis ordonna son transport immédiat à l'hôpital.

NOUVEAUX DIRECTEURS

Changements à la Compagnie d'Assurance Mutuelle

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie, dont le bureau-chef est à Saint-Hyacinthe, a fait des changements dans son conseil de direction, par suite de la mort de M. J. E. Phaneuf, député de Bagot à l'Assemblée Législative.

L'hon. Alfred Leduc, de Montréal, ministre dans le cabinet Taschereau, a été nommé président de la compagnie, en remplacement de M. Phaneuf. M. Irénée Auclair, de Saint-Hyacinthe, devient vice-président.

Les directeurs de la compagnie sont l'hon. E. L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; l'hon. Jacob Nicol, de Sherbrooke, conseiller législatif et ministre sans portefeuille; MM. René Morin, de Montréal; Lucien St-Germain, de Saint-Hyacinthe; J. E. Phaneuf, C. R. de Montréal; O. Va Demers, de St-Hyacinthe; et T. A. St-Germain, directeur-gérant de la compagnie.

LES ANCIENS RETRAITÉS

Réunion de la Ligue dimanche prochain à la salle paroissiale Notre-Dame.

Dimanche prochain, le 6 octobre, à 8 heures du matin, à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, aura lieu la réunion mensuelle des membres de la Ligue des Anciens Retraités. Le conférencier sera le R. Père Vincent, O. F. M., de la maison des retraités fermées du Christ-Roi, de Chateauguay. Sujet: Ernest Mercier, parfait serviteur de Dieu et des hommes.

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année...\$1.50 Ailleurs au Canada..... 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades, M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor, M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 4 OCTOBRE 1935

LA PROCHAINE ELECTION

Quelques jours seulement nous séparent des élections fédérales. Lundi prochain, le 7 octobre, les candidats seront mis en nomination officiellement. Lundi, le 14, ce sera le scrutin. Tout fait prévoir que le nombre des candidats sera plus considérable qu'il ne l'a été depuis bien des années.

Dans la nouvelle division électorale de St-Hyacinthe-Bagot, Me T. A. Fontaine, C. R., député sortant de charge de St-Hyacinthe-Rouville, a été appelé à porter l'étendard du parti libéral. Il a été choisi par la convention sans une seule voix dissidente, parce qu'on reconnaissait en lui le candidat idéal.

M. Fontaine a commencé sa campagne depuis plusieurs jours et il la poursuivra activement jusqu'à la veille du scrutin. C'est qu'il n'a pas peur de rendre compte de son mandat de député, c'est qu'il est fier de la cause qu'il défend, c'est qu'il voudrait répandre partout la bonne doctrine libérale, jusque dans la plus humble chaumière de son comté.

C'est avec la plus grande confiance, on pourrait même dire la certitude, que M. Fontaine et ses amis libéraux attendent le résultat du scrutin. Cette confiance, cette certitude, on la constate chez tous les libéraux dans le pays tout entier.

Conservateurs et stévenistes, on l'a assez souvent dit et prouvé, sont la même chose. Sur le devant de la scène politique, M. Bennett et M. Stevens se font des grimaces, mais derrière la scène, ils se donnent la main. Ce sont deux éléments qui se fondront en un seul au lendemain des élections.

Et c'est le régime Bennett que le peuple canadien juge en ce moment, le régime qu'il ne pourra oublier de sitôt tant a été grande la misère des cinq dernières années. Notre influence, à nous Canadiens-Français, a compté pour presque rien sous le régime Bennett. C'est même un fait qu'elle a diminué à Ottawa de cinquante pour cent. Sur cinquante positions supérieures créées par le gouvernement conservateur, nous en avons obtenu trois, et ce qu'ils a fallu de requêtes et de délégations pour ce maigre résultat!

Dans tous les domaines de l'administration, M. Bennett a manqué aux promesses qu'il avait faites au peuple canadien. Depuis son accession au pouvoir pas moins de 60,000 employés de chemin de fer ont perdu leur emploi. Le chômage qu'il devait faire disparaître a quintuplé sous son régime, au point que le dixième de toute la population canadienne reçoit aujourd'hui les secours directs. Tandis que M. King était parvenu à ouvrir une foule de marchés nouveaux, M. Bennett, lui, les a tous perdus. Sous son régime l'impôt sur le sucre n'a pu être abaissé d'un seul sou, mais il a trouvé le moyen de diminuer de \$3.00 par gallon la taxe sur le whisky.

On pourrait continuer sur ce ton indéfiniment. De toutes les promesses conservatrices de 1930 pas une seule n'a été tenue. Aujourd'hui, ce sont encore des promesses, qui ne seront pas plus tenues que celles de 1930. M. Stevens, lui aussi promet la lune à l'électorat, mais on le connaît pour ce qu'il est vraiment: un pur tory comme son chef Bennett, un mange-Canayen comme Arbi, un orangiste qui nous flatte seulement pour mieux nous darder dans le dos.

CANADIENS, VOTEZ POUR FONTAINE ET LE PARTI LIBERAL

LE CONCOURS DE "LA RENAISSANCE"

Quel parti l'emportera aux prochaines élections?

Le journal "La Renaissance", de Montréal, l'excellent hebdomadaire que publie M. Olivier Asselin, organise un concours afin de sonder dès maintenant l'opinion publique au sujet des prochaines élections fédérales. A des milliers de personnes de tous partis politiques, choisies dans la classe la mieux informée et réparties dans tous les comtés de la province, on demande de collaborer afin que l'enquête reflète fidèlement les prévisions du public.

Ce concours suscite un vif intérêt dans toute la province. Les règles en sont assez simples. Il s'agit de deviner quel parti l'emportera (a) au Ca-

nada, (b) dans son comté et (c) dans la province de Québec, puis, en deuxième lieu, quel nombre de sièges le parti vainqueur remportera dans la province de Québec. Les prix comportent \$300 en argent, un voyage en Europe, une encyclopédie de \$100 et une malle de voyage d'une valeur de \$60.

Pour obtenir plus de détails sur ce concours, il suffit de s'adresser au journal "La Renaissance" ou d'acheter un exemplaire du journal.

L'industrie de la toile au Royaume-Uni ne se pratique guère qu'en Ecosse et dans le Nord de l'Irlande. Les membres de l'industrie de la toile écossaise qui connaissent le lin canadien sont d'avis que ce dernier convient tout spécialement pour la fabrication de fil tissé à sec qui se produit en Ecosse.

L'OPINION DES AUTRES

NOUVEAU JOURNAL

C'est une répétition, mais peut-être n'est-elle pas superflue: le "Richelieu" s'attachera à servir les intérêts légitimes et permanents de la région où il circulera. Il opte pour un régionalisme de bon aloi. Au développement de la vallée du Richelieu et à son bon renom, il s'efforcera d'apporter son humble collaboration. Sans lien d'aucune sorte, véritablement et pleinement libre, le nouvel hebdomadaire n'est dirigé contre personne. Bien au contraire, il se propose de contribuer au bien de tous. Il ne dressera pas l'ouvrier contre l'agriculteur, il cherchera plutôt des formules de coopération et, s'il peut quelque chose pour hâter l'avènement de la justice sociale, son effort sera donné.

ONESIME

Il y a quinze jours, les amis de l'honorable M. Onésime Gagnon lui offrirent un grand banquet, au Château Frontenac, à l'occasion de son élévation au poste de ministre sans portefeuille dans le défunt cabinet Bennett. Ministre d'un jour, puis, après le 14 octobre au soir, M. Gagnon ne sera plus ministre, pas plus que député de Dorchester. L'Éclair, Beauceville.

L'OPTION

En Saskatchewan, où il vient de faire une tournée, le chef du parti libéral a déclaré que "le grand besoin des provinces de l'ouest est un marché plus actif, l'abolition des barrières tarifaires qui entravent le commerce". Or, par cette déclaration concorde parfaitement avec la conduite politique de M. King de 1921 à 1930, politique qui a valu au Canada — les statistiques officielles le prouvent d'ailleurs surabondamment — ses plus belles années de progrès et de prospérité. Le peuple a le choix entre un promoteur et le réalisateur, entre M. Bennett et M. King. Nous sommes donc maintenant pour qui il optera. Le Journal de Waterloo.

CES FERMENTS...

Ce n'est que depuis que la politique néfaste de M. Bennett a semé la ruine dans le pays, que ces fermentations de communisme ont commencé à se répandre dans notre peuple. La misère est mauvaise conseillère. Le pauvre sans-travail qui entre à son foyer sans feu et y entretient sa femme et ses enfants criant de faim, se laisse facilement convaincre que son sort est bien injuste. Il croira ferme qui lui affirmera qu'il a droit à une part de ces richesses partiellement étalées, au point d'en être parfois ébloué. Et plus il aura souffert, plus il sera prêt à aller chercher, même par violence, le pain dont il a absolument besoin, ou les biens dont il se croit injustement privé. Le Canada-Français, St-Jean.

UNE LOTERIE

Soixante ans avant que Huey Long promit à la population de la Louisiane une répartition plus équitable de la richesse, un groupe de Louisianais a mis à exécution un plan de répartition beaucoup plus

connu, plus simple et populaire que les idées particulières du sénateur Long, de M. William Aberhart ou du Dr Townsend. Ce plan, c'était la répartition par la loterie. Le "Bulletin des Recherches historiques" rappelle dans son dernier numéro le succès phénoménal de la "Louisiana Lottery". Elle fut créée vers 1868, avec la permission du Parlement louisianais, qui autorisait la loterie moyennant redevances annuelles de \$40,000 à l'Etat. Il y avait douze tirages par an, deux avec un lot de \$600,000, les autres avec un lot de \$300,000. En plus, tirage quotidien chaudement encouragé par les nègres. L'Étoile, Lowell, Mass.

DEUX POLITIQUES

La politique de M. Bennett a renversé notre équilibre économique. Ce n'est pas avec lui, qui veut continuer dans la même voie, non plus qu'avec M. Stevens, qui partage à cet égard les mêmes idées, que nous comptons de meilleurs jours. La véritable prospérité, c'est M. King qui nous la procurera en prenant les mesures nécessaires à la baisse du prix de revient dans nos industries fondamentales, en ruminant à un palier normal certains droits arbitrairement augmentés et en concluant des accords commerciaux qui nous ouvriront de nombreux marchés étrangers.

Voter pour M. King, c'est voter pour le retour de la prospérité. Pierre Boucher, Le Canada — Montréal.

EN GARDE

Qui a pu oublier que six mois avant de faire voter par une chambre servile, sa fameuse loi de conscription en 1917, M. Borden avait solennellement promis qu'il n'y aurait jamais de conscription au Canada. Un journal conservateur important, l'Ottawa Journal, vient de faire une déclaration qui doit nous faire réfléchir et nous mettre sérieusement sur nos gardes: "Dans le cas où l'Angleterre serait entraînée dans cette guerre d'Afrique, dit-il, le Canada ne pourrait faire qu'une chose: y participer ou se séparer de l'Empire". N'est-ce pas là le premier son de cloche de l'impérialisme si cher au parti tory? Jeunes gens en état de porter les armes, songez bien à ces paroles et soyez prudents. En garde! Voulez-vous la certitude de ne pas être forcés d'aller vous battre en Ethiopie ou ailleurs pour les beaux yeux de l'Angleterre? Ne prenez pas de risque. Votez pour le parti libéral, le parti qui a combattu la conscription, le parti de la paix. Avec un bloc solide de la province de Québec, nous pourrions, le voulut-il, ne pas entraîner le Canada dans les horreurs d'une guerre effreuse. V. P. Le Lotbinière.

LE BUDGET DU QUEBEC

Après avoir été ramené de \$6,840,000 qu'il était en 1932-33 à \$5,594,000 en 1933-34, le déficit de la province de Québec, pour les douze mois révolus en juin, a pu être abaissé à \$4,939,000. Résultat d'autant plus satisfaisant qu'au compte des dépenses ordinaires figurent \$2,743,000 affectés à l'amortissement de la dette publique et \$1,000,000, provenant du monopole des alcools, portés au fonds de l'Assistance Publique. L'insuffisance proprement dite dépasse donc de peine, en réalité, un million. L'Économiste canadien, Montréal.

NOTES HISTORIQUES SUR SAINT-HYACINTHE

- 1867.—Etablissement de la fonderie de M. Augustin Chagnon, rue Girouard, près de la rue Raymond.
1870.—Visite de Son Altesse Royale, le Prince Arthur, à St-Hyacinthe.
1871.—Population—3746 âmes.
1872.—Construction du Couvent des Dominicains.
1873.—M. F.-X. Bertrand ouvre une boutique de machineries sur la rue St-Joseph, entre les rues Cascades et St-Antoine.
1873.—MM. Duclos & Payan construisent une tannerie sur la rue Williams, près de la rivière. Cette tannerie commence la fabrication en 1874.
1873.—M. L.-P. Morin ouvre une fabrique de portes et chassiss, au coin des rues St-Joseph et St-Antoine.
1873.—La Compagnie Manufacturière de Saint-Hyacinthe obtient une exemption de taxes de 10 ans.
1874.—Fondation de la société de secours mutuel L'Union St-Joseph.
1874.—Fondation de la Banque de St-Hyacinthe.
1874.—MM. McMartin & Hameh établissent une fabrique de chaussures, sur la rue Cascades, près du pont Barsalou.
1874.—M. Augustin Chagnon construit une nouvelle fonderie sur la rue Bourdages, au nord-ouest de la voie ferrée du Grand Tronc et fonde le village Chagnon.
1875.—Construction de l'Aqueduc par une Société de capitalistes de St-Hyacinthe.
1875.—Incorporation de la compagnie du pont Barsalou.
1876.—Les Soeurs de la Présentation de Marie construisent le couvent connu sous le nom de Maison Mère.
1876.—(3 septembre).—Deuxième grand feu. 800 maisons incendiées. Pertes évaluées à \$1,500,000. Le 31 décembre 1876, un peu plus de 300 maisons sont reconstruites.
1876.—La fabrique de chaussures de MM. Louis et Victor Côté est détruite dans le grand incendie.
1876.—Monsieur J. B. Bourgeois, avocat et ancien échevin de Saint-Hyacinthe, est nommé juge de la Cour Supérieure.
1877.—Expropriation de terrains pour élargissement de rues.—400 maisons reconstruites. — Le Département du Feu réorganisé.
1877.—MM. Louis et George Côté établissent une fabrique de chaussures sur la rue Cascades, près du pont Barsalou.
1877.—Fondation de la communauté des Soeurs de St-Joseph par Mlle Elizabeth Bergeron. Cette communauté s'établit au village de La Providence.
1877.—Les Soeurs de La Présentation de Marie prennent la direction de l'Académie Prince.
1878.—Construction de la Cathédrale sur son site actuel.
1879.—(25 novembre).—Fondation de la Société Philharmonique.
1879.—Le Cimetière de la Cathédrale est transféré à l'Évêché.
1879.—M. Trefflé Chalifoux entre en société avec son père Olivier Chalifoux sous la raison sociale de O. Chalifoux & Fils.
1880.—Etablissement de la fabrique d'Orgues Casavant Frères.
1880.—Construction de l'Ouvroir Ste-Geneviève sur son site actuel, rue St-Antoine.
1880.—MM. Duclos & Payan agrandissent en achetant la fabrique de Victor Côté, rue St-Simon.
1881.—Population de la Cité—5,321 âmes.
1881.—Abel Hosiery Co., construit une fabrique de tricot sur la rue Girouard, près de la rue Raymond. Cette fabrique fait maintenant (en 1935) partie des usines Penman.
1882.—Le pont Barsalou est emporté par l'eau, lors de la débâcle.



Tout le monde crie: "Vive l'Ogden!"

"Vive l'Ogden!" C'est, d'un bout à l'autre du pays, le cri de tous ceux qui roulent leurs cigarettes. La fin de la crise leur a enfin permis de revenir à l'Ogden et de fumer les cigarettes de saveur sucrée que seul l'Ogden peut leur procurer. Faites comme eux! Achetez un paquet d'Ogden aujourd'hui et employez les papiers "Chantecler" ou "Vogue".

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro. TABAC À CIGARETTES OGDEN'S "FINE CUT" Votre Pipe Connait le Tabac à Fumer Ogden

ST-JEAN-BAPTISTE

Les élèves du Couvent ont fait leur pique-nique à la montagne, mardi dernier. —MM. Marcel Blanchard, Martial Lemonde, Jean-Marie Roy et Maurice Touchette sont partis pour le Séminaire et M. Roland Bellemare pour le Collège Sacré-Coeur, de St-Hyacinthe. —M. Gérard Blanchard, fils de M. et Mme Rodrigue Blanchard est entré au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. —M. Fabien Lussier a repris ses cours de génie civil à l'École Polytechnique de Montréal. —M. Maurice Bellemare poursuit ses études à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à Québec. —Le 9 septembre eut lieu le mariage de Mlle Laurette Robert avec M. Elie Lavallée, de Central Falls, R. I. — Le 14, celui de M. Jean-Paul Morier avec Mlle Lucienne Lebeau, de Mariville. —M. Benoît Michaud, avocat et notaire de Campbellton,

N. B. était l'hôte de Mlle Berthe Bellemare, au début de la semaine. —Les élèves du Couvent auront à présenter de riches herbiers et collections diverses à l'exposition de botanique qui sera tenue à Montréal, du 20 au 27 octobre. —Mercredi, le 25, eut lieu le mariage de M. H. Benoit, de Saint-Madeleine avec Mlle Yvonne Fréchette, de notre paroisse. —La maison Casavant & Frères a entrepris la construction d'un orgue pour la cathédrale de Trois-Rivières au prix de \$10,000; la paroisse de St-Jean d'Iberville en a commandé un de \$8,000. —Une agréable soirée a eu lieu lundi chez Mme S. Bourgeois. Le prix de la partie de cartes pour les dames a été gagné par Mlle Fidèle Godbout; pour celui des hommes MM. A. Jodoin, J. B. Pagnuelo, E. LaFortune et A. Turcot ont détaché et ce dernier l'emporta. Les prix de consolation ont été adjugés à Mlle A.

La Petite Histoire Maskoutaine. Nouvelles publiées dans L'UNION en 1904. Nous chérissons les lieux où nous avons vécu, comme des souvenirs de notre existence. (Boiste)

JUILLET le 2. — M. Lorenzo Richer, du Séminaire, est arrivé second au concours universitaire du baccalauréat de rhétorique. Quatre dixièmes de point seulement le séparent du premier. —La Cie J. A. & M. Côté, manufacturiers de chaussures, fait agrandir et hausser considérablement la jetée en face de la bâtisse qu'elle occupe rue St-Louis en vue d'y installer les remises renversées pendant l'inondation du 26 mars dernier. —M. Henri Bonin est entré comme comptable à Hochelaga, chez M. Jos Bernier, épicié. M. Arthur St-Germain a obtenu une position de commis chez M. Messier, épicié. —M. L. P. Morin & Fils ont reçu un premier envoi de machines destinées à leur établissement. Ils espèrent compléter en peu de jours leur nouvelle installation à l'ancienne boutique Bertrand. —M. Maxime David est parti samedi matin pour Springfield et autres centres des États-Unis. —Les employés de la Dominion Bridge Co sont actuellement à poser les poutres et traverses en fer nécessaires à la construction de l'Académie Girouard. —La maison Casavant & Frères a entrepris la construction d'un orgue pour la cathédrale de Trois-Rivières au prix de \$10,000; la paroisse de St-Jean d'Iberville en a commandé un de \$8,000. —Une agréable soirée a eu lieu lundi chez Mme S. Bourgeois. Le prix de la partie de cartes pour les dames a été gagné par Mlle Fidèle Godbout; pour celui des hommes MM. A. Jodoin, J. B. Pagnuelo, E. LaFortune et A. Turcot ont détaché et ce dernier l'emporta. Les prix de consolation ont été adjugés à Mlle A.

Pour tous genres de divertissements

Images of Southern Canada Power Company Limited receivers. Model A-50, \$54.50; Model A-43, \$42.50; Model A-68, \$117.00. Nouvelles Musique Politique Pronostics du temps Pièces de théâtre Sport Comédies

Récepteurs de LUXE - à la portée de toutes les bourses - \$42.50 et plus

La maison est toujours gaie avec un appareil récepteur de radio moderne. Du divertissement par un simple tour du cadran en syntonisant les programmes rapprochés ou ceux éloignés. Vous parcourez, le Canada, l'Amérique du Nord, en somme, le monde entier. Nous avons une série complète des plus récents récepteurs tous manufacturés par des maisons de réputation nationale. Venez les examiner. Il y en a pour toutes les bourses. Un petit paiement comptant. Le solde à termes différés commodes.

Southern Canada Power Company Limited "Appartenant à ceux qu'elle sert"

ACTON VALE Jeudi dernier, à neuf heures, avaient lieu les funérailles de M. Raoul Cournoyer, décédé accidentellement lundi, le 16 septembre, des suites d'un choc électrique de 2200 volts. La levée du corps fut faite par M. le curé J. A. Roy. Le service fut chanté par M. l'abbé Omer Beauregard, curé à St-Marcel, oncle du défunt. Il était assisté de MM. les vicaires Olivier Gaudette et Horace Bernard, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue la chorale a chanté la messe l'Yvon. De nombreux parents et amis assistaient au service. C'est M. Ernest Boisvert qui a fait les frais des funérailles. —Le contremaître, M. Thibault, a fait suspendre les travaux de l'église, à l'heure du service, pour permettre aux ouvriers d'assister aux funérailles, et tous se sont fait un devoir d'y assister en habit de travail. —M. Raoul Cournoyer était un chef de groupe de la ligue du Sacré-Coeur, était commissaire pour la commission Scolaire de la paroisse et était un cultivateur très estimé et bien-aimé de la paroisse et de la ville où il compte de nombreux parents et amis. Il était employé depuis le commencement des travaux de l'église comme menuisier et charpentier et se prêtait aux travaux les plus dangereux sans éprouver aucune égratignure. Il laisse pour lui survivre son épouse, Mme Antoinette Chagnon, et neuf enfants en bas âge. Il laisse aussi ses frères: Benjamin, de St-Théodore, Georges-Henri et Albert, de la paroisse; ses soeurs Soeur St-Benjamin, directrice des gardes-malades à l'hôpital de Lewiston, Maine; Dolorès Cournoyer, Madame Paul Chagnon. Il laisse en outre son père, M. Benjamin Cournoyer, gravement malade à l'hôpital de St-Hyacinthe, et sa mère, née Donalda Beauregard, de la paroisse. Il laisse encore d'autres



SOUS LABAT-JOUR

ENFANTS

La simplicité claire, enfants, est dans vos yeux. La vérité s'exprime en vos douces prunelles.

Votre innocence est comme un manteau radieux Dont frémissent d'émoi les âmes maternelles.

Sur votre bouche fine en sa grâce première, On regarde s'ouvrir une fleur de lumière.

Blancheur, divins regards, clos pour les calmes sommes, Gestes qui font un ciel aux mamans ici-bas !

Albert LOZEAU

LA MANECANTERIE

Notre ville a eu dernièrement le privilège d'entendre les "Petits Chanteurs de la Croix de Bois".

J'ai rencontré quatre des petits chanteurs, dont un grand. Leur gaieté et leur enthousiasme m'ont charmée.

Un se mit à lire les nouvelles du jour, l'autre s'intéressait à la bataille de Max Baer, le troisième s'endormait énormément.

On rencontrait dans ces petits bons hommes, la France toute entière. Ils avaient tous un charme piquant que malheureusement nous ignorons ici.

Le lendemain matin, après le petit déjeuner, ce fut une gambade dans les jardins. Surtout un yacht les intéressait beaucoup.

Lorsque l'autobus vint les chercher, je dois avouer que je voyais partir avec regret ces petits oiseaux bleus venus de France.

St-Hyacinthe, le 30 septembre 1935.

ON NE REGRETTE JAMAIS

- D'avoir écouté, avant de juger; De penser, avant de parler; De retenir sa langue, lorsqu'on est fâché; De refuser d'écouter les bavardages; D'être bon pour les malheureux;

- D'être patient envers tous; De n'avoir pas parlé en mal d'autrui; D'avoir fait du bien aux autres; D'être honnête et consciencieux; De demander pardon pour nos erreurs;

LE ROMAN DE PATRICE

Pauvre bonheur humain si ardemment poursuivi combien rapide est son passage et fragile son existence... C'est qu'il n'est pas longtemps l'hôte de la terre, quel que soit sa durée, il ne peut être qu'une bien courte étape dans notre existence.

MAMANS, SACHEZ VOUS REPOSER

Comment vous reposer, vous, madame, qui êtes si occupée ?

10.—D'abord en ne faisant rien d'inutile. Arrêtez une seconde le tourbillon de vos gestes: fermez les yeux et comptez consciencieusement, paisiblement, toutes les mille petites choses sans aucun intérêt pour lesquelles vous dépensez vos forces.

20.—Vous parlez trop, la parole ne peut que vous être nuisible; elle trouble le rythme respiratoire et le rend superficiel. Il convient, pour votre bonne hygiène, de suivre le précepte de Newton: parler peu.

30.—Je ne signale ici que pour mémoire les bavardages inutiles qui vous font perdre les trois-quarts de votre temps. Je suppose que, depuis longtemps, vous les avez bannis de votre vie active.

ASPERGES AVEC SAUCE AU FROMAGE

La recette suivante est extraite du bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture sur les conserves de fruits et de légumes.

Asperges avec sauce au fromage — Faites chauffer, dans la boîte même, une boîte d'asperges No. 2; égouttez, mais conservez le jus; mettez les asperges sur du pain grillé beurré.

2 c. à s. de beurre; 2 c. à s. de farine; 1/2 tasse de jus d'asperges; 1/2 tasse de lait; 1/2 tasse de fromage râpé; 1 c. à s. de sel.

Pour faire cette sauce, faites fondre le beurre; ajoutez la farine et mélangez jusqu'à ce que la sauce soit bien unie, ajoutez graduellement le liquide et remuez jusqu'à ce qu'elle soit épaisse; faites cuire à feu doux quelques minutes, puis ajoutez le fromage et le sel.

DESSERTS AU LAIT

Pourquoi tant de mères prennent-elles plaisir à préparer des puddings au lait pour leur famille? La raison en est facile à trouver: les desserts de ce genre sont de digestion facile et bons pour la santé; ils constituent un mets idéal pour les enfants aussi bien que pour les adultes.

- D'être courtois pour tous; De vous être mêlé de vos affaires; De ne jamais exagérer; D'économiser dans tout ce que tu fais; De respecter femmes et vieillards; De se lever et coucher de bonne heure; De voir tout en rose.

LA TEXTURE ET LE GOUT DU FROMAGE

Sauf une ou deux exceptions, la présure est employée comme l'agent de coagulation dans la fabrication de tous les fromages, dit le bulletin "Consommons du fromage" publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

On pourra se procurer d'autres recettes pour les desserts au lait en écrivant au Service de l'Utilisation du lait, Division de l'Industrie Laitière, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Pouding au riz à l'écrable

4 tasses de riz; 2 tasses de lait; 1 1/2 tasse de sirop d'écrable; 2 jaunes d'œufs; 2 blancs d'œufs; 4 tasses de sirop d'écrable.

Faites bouillir le riz dans de l'eau salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Faites chauffer le lait au bain-marie. Remuez la farine de blé d'Inde jusqu'à ce qu'elle soit lisse dans une 1/2 tasse de sirop d'écrable et ajoutez graduellement le sirop au lait chaud.

LES FEUILLES TOMBENT

Les feuilles rousses, les feuilles mordorées, les feuilles écarlates, les feuilles améthystes tombent en un joyeux mélange pour tisser sur le sol, l'incomparable tapis d'automne canadien.

C'est l'apothéose de l'année! Pourquoi est-elle si brève? Quand elles tombent les feuilles si belles dans leurs robes multicolores, avec un léger bruit de taffetas froissé, j'ai le cœur ivre de tant de beauté.

Elles tombent les feuilles, semblables à des rêves mûrs qui viendraient s'aplatir pour former le pavé de la réalité. Je les trouve belles, même sur la terre humide, si belles que je ne puis appeler déchéance leur fin parfois lamentable.

Parmi les feuilles rousses, les feuilles mordorées, les feuilles écarlates, les feuilles améthystes, quand elles tombent dans un joyeux mélange, je m'attriste de voir souvent des feuilles vertes. Les feuilles vertes ne sont pas mûres! Et comme aux petits, il faut leur mère, les branches devraient retenir les feuilles vertes.

Quand je vois tomber ces feuilles trop jeunes, je pense avec mélancolie, aux rêves à peine nés qui tombent et se brisent dans leur chute, emportés dans le vertige de la désolation ou jamais ils ne pourront mettre sur le tapis des réalités, la tache lumineuse.

Les feuilles tombent, mais le prochain printemps en apportera des neuves et des fraîches.

Et les rêves qui tombent... une autre saison peut-être nous les ramènera brillants et neuves.

Ainsi l'automne, et les déceptions du cœur ne passent pas sans nous laisser quelque rayon d'espoir.

Jeanne.

ACTON-VALE

(Suite de la page 2)

secours, des oncles, des tantes et des nombreux parents dans la paroisse et dans la ville et aussi à l'étranger. Entre autres, M. l'abbé Beaugrand, curé à St-Marcel, M. le Dr L. Gauthier, de la ville; M. Louis Gauthier, de St-Théodore; M. Rosario Gauthier, d'Upton; M. Edmour Chagnon de la paroisse.

—Dimanche dernier, après la messe de neuf heures et demie, une assemblée des franc-tenanciers de la paroisse s'est tenue à la sacristie sous la présidence de M. le curé. Au début de l'assemblée, M. le curé a fait un memorandum sur la mort accidentelle de M. Raoul Cournoyer.

—Dimanche après-midi, une grande assemblée libérale a eu lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville où il y avait une foule compacte d'auditeurs. Le président de l'assemblée était M. le maire, le Dr Philippe Adam. On adressa la parole MM. les orateurs suivants: L'Honorable M. Damien Bouchard, ministre de l'Industrie et du Commerce et maire de la ville

de St-Hyacinthe; Mre Adé- lard Fontaine, député au fédéral; Mre Victor Chabot, avocat de St-Hyacinthe, et Mre Maurice Lambert d'Acton Vale. Tous les orateurs ont vivement intéressé la foule et ont été bien accueillis dans notre ville. A cause de la température froide, l'espace pour contenir la foule a été restreint et la salle était comble de sorte que bon nombre ont été privés d'entendre des orateurs aussi distingués.

à ses frères! Eux-mêmes chargés ainsi son amitié à contribution en acceptant un prêt qu'elle serait peut-être de longues années avant de pouvoir rembourser?... Non, elle ne pouvait songer à ce moyen de salut, il fallait trouver une autre combinaison, laquelle ?

Marie-Agnès était déjà une compagne pour sa mère, presque une confidente malgré son jeune âge; elle était si sérieuse... Mise au courant de la situation, l'enfant offrit spontanément d'entrer comme dactylo dans un bureau où de prier son professeur de dessin de lui trouver une place chez un architecte pour relever les plans, afin que Pascal pût poursuivre ses études. Et comme la veuve touchée aux larmes serrait sa fille sur son cœur sans lui répondre autrement que par un geste négatif:

—Je vous en prie!... ne me refusez pas, maman chérie; vous prendrez mes cours par écrit et je préparerai mon examen à mes heures de liberté. Au lieu de me présenter l'année prochaine, j'attendrai la suivante, ce ne sera pas un retard bien grand, et j'arriverai quand même, vous verrez!... affirma entre deux baisers la généreuse fillette, s'éloignant avec un sourire.

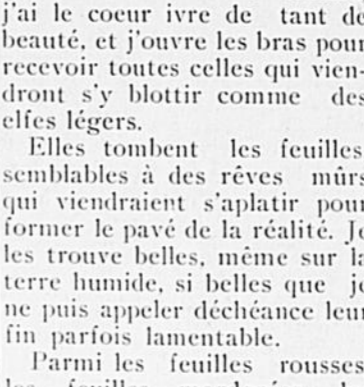
(Suite au prochain numéro)

Les cinq compagnies canadiennes qui se spécialisent dans la manufacture de tondeuses de pelouses ont manufacturé 24,469 machines en 1934.

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25¢



Une Cuisine plus propre ET UNE CHALEUR VIVE ET ÉCONOMIQUE

Débarressez votre cuisine de la poussière, de la suie et des cendres en faisant installer un Brûleur à Poêle G & B Imperial chauffant à l'huile à bon marché.

Ce brûleur chauffe très vite, donne une chaleur uniforme et se règle aisément.

Tous renseignements de l'IMPERIAL OIL LIMITED Ed. BERNIER & CIE 51 Cascades Saint-Hyacinthe, Qué. Tél. 486

Brûleur à Poêle G & B Imperial

l'aisance de sa jeune famille, ni à quel point sa venue allait avoir à lutter contre les difficultés de la vie, contre les mille tracasseries qu'elle rencontrerait sur son chemin; s'il avait été présent, il eût pu l'aider de ses conseils et de son expérience des affaires; mais des milliers de lieues les séparaient, et il était impuissant à secourir celle qui jadis avait aplani tant d'obstacles sous ses pas.

La pauvre femme était seule et bien seule à s'orienter dans sa pénible situation. Ses parents n'étaient plus, leur succession n'était pas réglée, étant arrêtée par un procès en litige lors de la mort du conseiller, procès engageant presque toute sa fortune et celle des siens. Les frères d'Hélène étaient mariés et dispersés aux extrémités de la France; l'abbé qui aurait pu être un secours moral pour sa sœur, était parti depuis plusieurs années dans les missions étrangères; Mme Courrières n'avait donc à compter sur aucun appui humain.

Elle se confia à la Providence et implora son secours, certaine que l'adjuvant divin ne lui ferait pas défaut.

Se mettant courageusement à l'oeuvre, elle organisa sa vie avec diligence, cherchant en chacun de ses enfants l'aptitude particulière à faire valoir, la semence féconde à faire germer. Pascal entra comme demi-pensionnaire au collège. Stanislas, elle conduisit elle-même ses filles à des cours particuliers se réservant de les faire travailler entre temps.

Elle faisait aussi ses travaux de couture, tandis que son excellent et vieille bonne Française, qui avait refusé de la quitter, s'occupait des soins du ménage; et le soir elle surveillait les devoirs de son fils, se faisant étudiante avec lui dans les choses qu'il n'avait pas apprises afin de l'aider plus efficacement.

Les journées de cette mère étaient bien remplies certes, aussi l'ennui ne pouvait y trouver place. C'est un des grands bienfaits attachés par le ciel à la loi du travail imposée à l'homme après sa chute;



..Moyen remarquable pour aider à EVITER les rhumes

A la moindre irritation du nez, au moindre reniflement, mettez du Vicks Vapo-Rol— quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Advertisement for Edwardsburg Crown Brand Le Premier LE SIROP DE MAIS 'LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE' Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

que la dette de l'église, au lieu d'être de \$30,000 soit maintenant de \$40,000.

—Dimanche après-midi, une grande assemblée libérale a eu lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville où il y avait une foule compacte d'auditeurs. Le président de l'assemblée était M. le maire, le Dr Philippe Adam. On adressa la parole MM. les orateurs suivants: L'Honorable M. Damien Bouchard, ministre de l'Industrie et du Commerce et maire de la ville

de St-Hyacinthe; Mre Adé- lard Fontaine, député au fédéral; Mre Victor Chabot, avocat de St-Hyacinthe, et Mre Maurice Lambert d'Acton Vale. Tous les orateurs ont vivement intéressé la foule et ont été bien accueillis dans notre ville. A cause de la température froide, l'espace pour contenir la foule a été restreint et la salle était comble de sorte que bon nombre ont été privés d'entendre des orateurs aussi distingués.

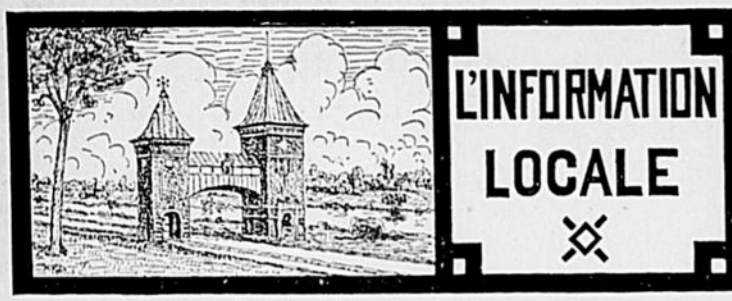
à ses frères! Eux-mêmes chargés ainsi son amitié à contribution en acceptant un prêt qu'elle serait peut-être de longues années avant de pouvoir rembourser?... Non, elle ne pouvait songer à ce moyen de salut, il fallait trouver une autre combinaison, laquelle ?

Marie-Agnès était déjà une compagne pour sa mère, presque une confidente malgré son jeune âge; elle était si sérieuse... Mise au courant de la situation, l'enfant offrit spontanément d'entrer comme dactylo dans un bureau où de prier son professeur de dessin de lui trouver une place chez un architecte pour relever les plans, afin que Pascal pût poursuivre ses études. Et comme la veuve touchée aux larmes serrait sa fille sur son cœur sans lui répondre autrement que par un geste négatif:

—Je vous en prie!... ne me refusez pas, maman chérie; vous prendrez mes cours par écrit et je préparerai mon examen à mes heures de liberté. Au lieu de me présenter l'année prochaine, j'attendrai la suivante, ce ne sera pas un retard bien grand, et j'arriverai quand même, vous verrez!... affirma entre deux baisers la généreuse fillette, s'éloignant avec un sourire.

(Suite au prochain numéro)

Les cinq compagnies canadiennes qui se spécialisent dans la manufacture de tondeuses de pelouses ont manufacturé 24,469 machines en 1934.



À L'ÉCOLE DE LAITERIE

Le programme des cours pour l'année 1935-1936.

Nous avons sous les yeux le programme des cours à l'École provinciale d'Industrie laitière, pour l'exercice 1935-1936. Cette école, comme on sait, est établie à Saint-Hyacinthe depuis plusieurs années.

Les cours de fabricants sont ouverts aux fabricants de beurre et de fromage, aux experts-essayeurs de lait, de même qu'aux apprentis ayant deux ans d'expérience dans la fabrication du beurre et du fromage.

Un groupe de fabricants sont ouverts aux fabricants de beurre et de fromage, aux experts-essayeurs de lait, de même qu'aux apprentis ayant deux ans d'expérience dans la fabrication du beurre et du fromage.

LA RÉUNION DES ANCIENS

Les anciens élèves du Séminaire se rencontreront le 14 novembre prochain.

La réunion annuelle des anciens élèves du séminaire vient d'être fixée au 14 novembre prochain. La date choisie avait d'abord été celle du 14 octobre la votation aux élections fédérales tombant ce jour-là.

A l'occasion de cette réunion d'anciens élèves actuels interpréteront un opéra en trois actes de Mehul, intitulé "Joseph". La direction artistique est confiée à M. l'abbé Hector Bénard.

COURS DE MENUISERIE

A l'École des Arts et Métiers.

L'ouverture de l'École des Arts et Métiers, cours de menuiserie, aura lieu lundi, le 7 courant au sous-sol de l'Hôtel de Ville, rue Girouard. Ces cours sont donnés gratuitement et ceux qui désirent les suivre devront se présenter dès lundi à 7.15 P. M. afin de prendre avantage des premiers leçons.

DE PASSAGE DANS NOTRE VILLE

Mlle Alice Albert, autrefois de cette ville et maintenant au service de la Metropolitan Life Insurance Company comme infirmière à Québec, était de passage dans notre ville ces jours derniers, en visite chez des amis. Mlle Albert, qui était accompagnée de sa mère, revenait d'une vacance aux États-Unis où elle a visité le Maine, le Vermont, le New Hampshire, les Massachusetts et le Connecticut. Elle est maintenant retournée à Québec.

MAGNIFIQUE RÉCEPTION

A l'occasion d'un anniversaire de naissance.

Une magnifique réception eut lieu chez M. Trahan, gérant de la maison J. B. Lefebvre, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Trahan.

Un groupe de parents et d'amis se réunirent pour fêter joyeusement Madame Trahan. Malgré qu'elle fut vivement étonnée, celle-ci se déclara des plus heureuses d'être proclamée l'héroïne de cette manifestation d'estime.

Une adresse élogieuse fut lue par Mlle D. Boucher. Cette adresse contenait les vœux les plus chaleureux qui puissent s'exprimer. Puis une magnifique gerbe de fleurs lui fut offerte par sa jeune fille, Mlle Rose Aimée Trahan, de même qu'une bourse bien garnie de la part de tous fut présentée par Mlle Lucille, une autre jeune fille de l'héroïne.

Parmi ce joyeux groupe nous avons remarqué: MM. et Mmes G. Dufresne, O. Piché, F. Trahan, V. Caouette, G. Tétreault, H. Desnoyers, J. B. Gladu, A. Gervais, A. Gladu, R. Ledoux, A. Chenette, M. Martel de Montréal, L. Gladu, Mmes J. Berthiaume, J. Pigeon, B. Rickman, Mmes D. Boucher, A. St-Germain, G. Plouffe, R. Trahan, L. Trahan, D. Gladu, MM. R. Lagassé, L. Guertin, R. Gladu, et J. Darveau.

GARDE D'HONNEUR

Sortie obligatoire.

A l'occasion de la procession annuelle en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, il y aura sortie obligatoire pour les membres de la Garde d'Honneur Ind. Inc. de Saint-Hyacinthe. Rassemblement aux quartiers généraux, dimanche, le 6 octobre, à 2 heures p. m. Tenue militaire. Par ordre: L.-P. Cordeau, commandant.

Service d'ordre. — Paroisse Christ-Roi: L.-P. Cordeau, commandant, avec MM. O. Claug, H. Trudeau, A. Armstrong, E. Brière; Paroisse Notre-Dame: chef d'équipe, capt. Jos. Bissonnette, avec MM. R. Hamel, E. Gazielle, R. Provost, G. Brossseau. (Comm.)

L'ACTION CATHOLIQUE

Réunion des comités des différentes paroisses à Saint-Hyacinthe.

Les comités d'action catholique formés récemment dans les différentes paroisses du diocèse se sont réunis en congrès au commencement de la semaine, dans la salle de théâtre du Patronage des Jeunes Filles, rue Sainte-Marguerite. Tous les prêtres du diocèse, ainsi que les dirigeants des œuvres catholiques diocésaines étaient invités à cette réunion. On y a expliqué le but de l'action catholique, les principes dont elle s'inspire, ses méthodes de recrutement, ses moyens d'action et de propagation.

Les paragraphes orateurs de cette journée religieuse ont été S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, et M. l'abbé Armand Dupont, missionnaire de l'action catholique.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 19 courant le mariage de Mlle Alicia St-Amant, fille de M. François St-Amant, décédé et de Mme St-Amant, de cette ville, avec M. Normand Lussier, fils de M. et Mme Alfred Lussier, de Sorel. Pas de faire-part.

PROFESSION RELIGIEUSE

Imposante cérémonie religieuse à l'Hôtel-Dieu.

Chez les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de cette ville avait lieu le premier de ce mois une cérémonie de profession religieuse présidée par monsieur l'abbé Rodolphe Mercuro, curé à Saint-Jovite, Terrebonne, assisté de messieurs l'abbés G. Vigneau et M. Godbout, vionniers de l'institution.

Le sermon de circonstance fut aussi donné par monsieur l'abbé R. Mercuro.

Ont prononcé des vœux temporaires Soeurs Hélène Saint-Jacques dite Saint-Fabien de Sorel; Angèle Dussault de Les Ecureuils; Portneuf; Annette Normandin de St-Robert; Alda Beauregard dite St-Jean Vianney de Saint-Jude; Gracia Béard dite Marie de l'Assomption de Berlin; Adrienne Laliberté de Granby; Ursule Dragon dite Saint-Cyprien de Saint-Denis sur Richelieu; Louise-Aimée Cantin dite sœur Taillon de Berlin; Marcelle Côté dite Saint-Dominique de Drummondville; Olimpia Lamoureux de St-Jude; Lumina Ruel dite Sainte-Claudia de Ashland, N.H.; Marie-Marthe Mercuro dite Sainte-Marthe de l'Ange-Gardien; Marie-Ange Labonté dite sœur Alexandrine de Saint-Hyacinthe.

Ont prononcé des vœux perpétuels Soeurs Marguerite Déragon de Granby; Cécile Gosselin dite Saint-Thomas d'Aquin de Contrecoeur; Bernadette Cardin dite Saint-Benoît de St-Ours; Laure Lussier dite Sr Brunelle de Granby; Irène Nault dite Sainte-Angéline de Blackstone; Aurorine Roux de Lewiston; Rose-Anne Archambault dite sœur l'Abbé de Montréal; Adrienne Archambault dite Sainte-Solange de Valcourt; Annie Parachuck dite Saint-Marcel de La Parachuck; Marie-Pauline Bergeron dite sœur Tanguay de Stoke; Rose-Alma de Sorel dite Saint-Elphège de Woonsocket, R. I.

COMPENSATIONS OUVRIÈRES

La veuve d'un accidenté de travail recevra une rente viagère de \$40 par mois.

Le 20 août dernier, M. J. M. A. Gauthier, un électricien à l'emploi de la cité de Saint-Hyacinthe, fut victime d'un accident mortel comme il était à son travail. Il était juché sur un poteau et, par suite d'un accident, reçut une décharge de plusieurs centaines de volts dans le corps, avec le résultat qu'il fut tué instantanément.

Sa veuve, née Rose Anna Séguin et demeurant au No. 6A rue St-François, s'est adressée à la Commission des Accidents de Travail en vertu de la Loi des Compensations Ouvrières.

Après avoir considéré les circonstances de l'accident, la Commission a établi que la veuve avait droit aux compensations accordées par la Loi des Accidents (1931). En conséquence, la cité de Saint-Hyacinthe, qui est du reste assurée contre des accidents de ce genre, paiera à Madame Gauthier une allocation spéciale de \$100, le remboursement des frais funéraires réellement encourus jusqu'à une somme n'excédant pas \$125 et une rente viagère de \$40 par mois à compter du 21 août 1935.

La dite rente, au cas de convalescence de la réclamante, sera remplacée par le paiement d'une somme égale au total de la rente pendant deux ans.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS

Chez les RR. SS. de la Présentation de Marie, Saint-Hyacinthe.

La réouverture des divers cours aura lieu lundi le 7 octobre prochain.

Dessin: On portera une attention toute spéciale au dessin d'après nature et industriel. Les leçons de peinture sur porcelaine, de dessin de tous genres, de cuivre, étain et cuir repoussés seront données (excepté le samedi) tous les jours de 9 heures à 11.30 et de 1 heure à 4 heures; Démonstrations culinaires: Le lundi soir de 7.15 à 9 heures; Leçons d'art culinaire: Le jeudi de 2 heures à 5 heures; Tenue au métier domestique, tous les jours de 9 heures à 11.30 et de 1 heure à 4 heures, aussi le soir, de 7 heures à 8.30.

LES BARBIERS ET COIFFEURS

Modifications apportées au contrat collectif dans le district de Saint-Hyacinthe.

Nous extrayons de la Gazette Officielle les modifications apportées au contrat collectif des barbiers et coiffeurs des districts de Saint-Hyacinthe et Drummondville:

Aucun travail ne devra être exécuté après les heures prescrites dans le contrat. Toutefois ne sera pas considéré comme une violation, le temps que prendrait un employé pour finir le travail commencé avant l'heure de fermeture.

Tout coiffeur, pour dames qui commence un travail avant l'heure de fermeture et qui pour le terminer travaille après 9 heures et demie devra être rémunéré à raison de 50 sous l'heure.

Dans le paragraphe "c" de l'article 111, les mots "ondulation permanente pour dames \$2.50 et plus" "ondulation permanente pour enfants au-dessous de 12 ans, \$2.00" et "ondulation pour hommes \$1.00" sont substitués aux mots "ondulation permanente \$3.00".

REMERCIEMENTS

La famille Pierre Racine désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Pierre Racine, née Emma Filibotte, soit par tributs floraux, offrandes de messes, sympathies, bouquets spirituels, œuvres du noviciat, télégrammes assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

VISITEURS DE MONTRÉAL

M. et Mme Corby, M. et Mme Underwood, Mmes Duquay et Allard de Montréal, étaient récemment les invités à Saint-Hyacinthe de Mlle Ida Poirier.

LE BAL DU PRÉSIDENT

Réception chez M. et Mme Jules Laframboise.

A l'occasion du Bal du Président au Club de Golf, M. et Mme Jules Laframboise ont reçu en leur demeure, rue du Palais, le 28 septembre, après cette réception, tous les invités se rendirent au chalet du Club, où les attendait un spectacle qui fut des mieux réussis.

Parmi les personnes présentes, on a relevé les noms suivants: M. et Mme B. X. C. Bailly, L'hon. M. Bouchard, Mlle Cécile Bouchard, Mlles Gertrude et Angélique Beauregard, M. et Mme M. Bornstein, MM. R. Beaulieu, Omer Bernier, MM. et Mmes J. E. Cadieux, Victor Chabot, W. Carden, MM. Hervé Chappelaine, Roméo Chartier, M. et Mme E. Carballo, Mlle C. Dufresne, MM. M. M. J. Egan, Uld. Hébert, J. W. Jamieson, Frs. Jetté, M. Jack Egan, M. P. Lussier, MM. et Mmes C. J. Laframboise, H. Laframboise de Montréal, P. Laframboise, Mlle Marguerite Marin, MM. et Mmes H. Morin, H. Ouimet, Madame I. S. Lamondan, M. et Mme E. O. Picard, Mlle Brunelle, de Montréal, M. et Mme C. Brauer, M. et Mme Bernier, M. B. St-Germain, Mlle Méthot, de Québec, W. E. Pouliot, M. et Mme Daville, de Montréal, M. et Mme Giroux, de Sweetwater, et M. et Mme Audet, de Waterloo, etc.

ÉTAT CIVIL

CATHÉDRALE

Naissances. — Octobre 1: Marie, Béatrice, Carmen, fille de Omer St-Germain et de Yvonne Bélanger. Parr. et marr.: Euclide Brunette et Béatrice Leduc.

Mariages. — Sept. 28: Entre Ernest Guillemaine, fils de Joseph Guillemaine et de feu Anna Piette, et Françoise Choquette, fille de Adrien Choquette et de Marie-Berthe Duchesne. Parr. et marr.: Wilfrid Bolduc, fils de René Bolduc et de Mélanie Morin, et Gabrielle Fortin, fille de Hercule Fortin et de Régina Morvan.

Décès. — Sept. 28: Paul Sasseville, 77 ans, veuf de Emilie Larivière.

PAROISSE

Naissances. — Sept. 27: Joseph, Hervé, Robert, fils de Gaston Leblond et de Blanche Lapointe. Parr. et marr.: Hervé Lemondé et Elodie Beaulieu. Sept. 29: Joseph Arthur, Jules André, fils de Albani Victor Blanchard et de Fleur-Ange Labelle. Parr. et marr.: Arthur Labranche et Marie-Flore Labelle. — Sept. 29: Joseph, Réginald André, fils de Albert Penelle et de Léonie Gendron. Parr. et marr.: Stanislas Petit et Robertine Penelle. — Sept. 29: Joseph, Denis, Ferdinand, fils de Emile Laroche et de Céline Paquet. Parr. et marr.: Wilfrid Jarry et Rejean Desjardis.

Mariages. — Sept. 28: Entre Mathias Phaneuf, fils de Olivier Phaneuf et de Marie-Rose Brodeur, et Marie-Eveline Brodeur, fille de Charles-Emile Brodeur et de Marie-Blanche Delages. — Octobre 1: Entre Philippe Trempe, fils de Joseph Trempe et de Bertha Routhier, et Marie-Jeanne Proulx, fille de Delphis Proulx et de Anna Bolduc.

Décès. — Sept. 28: Héloïse Meunier, 77 ans, veuve de Narcisse Brun. — Sept. 28: Zéphirine Boucher, 73 ans 10 mois, épouse de Joseph Chartier. — Octobre 2: Delvina Vincent, dite Sœur Saint-Eugène, 4 ans, fille de Henri Vincent et Malvina Dumaine. — Oct. 2: Amanda Mailhot, 88 ans, veuve de William Lamothé. — Oct. 3: Féronie Bergeron, dite Sœur Saint-Anselme, 45 ans, fille de feu Paul Bergeron et de feu Catherine Cardin.

CHRIST-ROI

Naissances. — Octobre 1er: Marie, Rosalie, Marguerite, Madeleine, fille de Germain Morin et de Béatrice Frappier. Parr. et marr.: Wilfrid Frappier et Rose-Alma Lapointe. — Sept. 29: Parise, Ruth, Colombe, fille de Héloïde L'Heureux et de Marie Jeanne Janson. Parrain et marraine: Léo Côté et Marie-Rose Janson.

Mariages. — Sept. 28: Entre John Cloutier, fils de feu John Cloutier et de Rosée Mailhot, et Délia Richer, fille de Augustin Richer et de feu Délia Langevin. — Sept. 30: Entre Gaston Larocque, fils de feu Rodolphe Larocque et de Rosilda Morissette, et Marie-Ange Paulhus, fille de Joseph Paulhus et de Mexina Morin.

LES BARBIERS ET COIFFEURS

Modifications apportées au contrat collectif dans le district de Saint-Hyacinthe.

Nous extrayons de la Gazette Officielle les modifications apportées au contrat collectif des barbiers et coiffeurs des districts de Saint-Hyacinthe et Drummondville:

Aucun travail ne devra être exécuté après les heures prescrites dans le contrat. Toutefois ne sera pas considéré comme une violation, le temps que prendrait un employé pour finir le travail commencé avant l'heure de fermeture.

Tout coiffeur, pour dames qui commence un travail avant l'heure de fermeture et qui pour le terminer travaille après 9 heures et demie devra être rémunéré à raison de 50 sous l'heure.

Dans le paragraphe "c" de l'article 111, les mots "ondulation permanente pour dames \$2.50 et plus" "ondulation permanente pour enfants au-dessous de 12 ans, \$2.00" et "ondulation pour hommes \$1.00" sont substitués aux mots "ondulation permanente \$3.00".

REMERCIEMENTS

La famille Messier désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Ovide Messier, née Rose Bazinet, soit par tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, œuvres du noviciat, télégrammes assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes pour les Scouts Catholiques de la cathédrale aura lieu lundi, le 4 novembre prochain, dans la salle de l'Hôtel-Dieu.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

Table with columns: Date, Max., Min., à 8 hres, Baromètre, Pluie. Observateur: L'Abbé Frs-X. COTE. Température du 26 sept. au 2 oct. 1935.

REMARQUES: Moyenne maximum: 56.3 — Moyenne minimum 38.8.

L'EXPOSITION DES MODES D'AUTOMNE

Éclatant succès de l'exposition de la Maison P. E. Poirier. Comme tout le monde, nous sommes allés voir l'exposition des modes d'automne de la Maison P. E. Poirier, au théâtre Corona, mercredi soir. Nous disons tout le monde, car il semble bien que la population entière s'était donné rendez-vous au coquet théâtre ce soir-là.

Nous avons là une idée de la très grande popularité que les expositions périodiques de modes de la Maison P. E. Poirier ont eu parmi notre population. Du reste, M. Paul-Emile Poirier est un des nôtres, un jeune marchand qui mérite bien l'estime qu'on lui témoigne quand on le met en regard de l'effort constant qu'il a donné pour établir une maison de modes qui est sans conteste la première de sa classe dans notre ville.

L'exposition des modes d'automne, mercredi soir, a été marquée par un éclatant succès. C'est un fait que plusieurs personnes, au sortir de la salle, se faisaient la remarque qu'on n'aurait pu trouver mieux dans la métropole. Décor, mannequins, costumes, tout était à la page.

La maison de modes d'automne, mercredi soir, a été marquée par un éclatant succès. C'est un fait que plusieurs personnes, au sortir de la salle, se faisaient la remarque qu'on n'aurait pu trouver mieux dans la métropole. Décor, mannequins, costumes, tout était à la page.

La maison de modes d'automne, mercredi soir, a été marquée par un éclatant succès. C'est un fait que plusieurs personnes, au sortir de la salle, se faisaient la remarque qu'on n'aurait pu trouver mieux dans la métropole. Décor, mannequins, costumes, tout était à la page.

FEU Mme OVILA MESSIER

Funérailles à l'église paroissiale de Saint-Joseph.

Vendredi matin, le 27 septembre, à l'église paroissiale de Saint-Joseph sur Yamaska, ont eu lieu les funérailles de Mme Ovide Messier, née Rose Bazinet, décédée à l'âge de 25 ans.

Le levée du corps a été faite par M. le curé Valmore Lajoie qui a aussi chanté le service. Les porteurs étaient MM. George, Eugène et Lionel Bazinet, Elzéar, Joseph et Irénée Bazinet. Conduisaient le deuil: son époux, Ovide Messier; son père, Isidore Bazinet; son frère, Lucien Bazinet; Alphonse et Romain Messier.

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

Voici une liste des témoignages de sympathie reçus par la famille à l'occasion du décès récemment arrivé de Mme Pierre Racine, née Emma Filibotte:

Tributs floraux: M. Alfred Sicotte, Mlle Alice Sicotte, M. et Mme Camille Picard, Mlle Irène Picard, M. et Mme René Picard, M. et Mme Albert Robert, Montréal, M. C. J. O. Picard, Valleyfield, M. J. L. O. Picard, Drummondville, Mlle Eva Picard, Montréal, Mlle Loretta Picard.

Messes: Mlle Rachel Phaneuf, Mlle A. St-Germain, Montréal, G. Morin et Co. Eng., M. et Mme Joseph Chabot, Mlles Alice et Yvonne Chabot, la famille C. H. A. Campbell, les familles Brouillet et Lemieux, M. et Mme Octave Auclair, M. et Mme C. A. Cadieux, M. et Mme V. Sylvestre, M. et Mme E. Breton, Mlle Monique Blais, Mlle Rachel Gladu, M. et Mme Eugène Tassinant, M. et Mme Arthur Cyr, M. Albert Tassinant, Mlle Marguerite Coitons, MM. Beauregard et Frère, M. et Mme J.-H. St-Amant, M. et Mme Vital Carrière, Montréal, Mlle Ovide Gervais, M. et Mme Léodur Pontbriand, M. et Madame Paul Beaudry, St-Dominique, M. et Mme Omer Cormier, M. Ovide Girouard, famille N. Lorange, Acton-Val, Mme Aurélien Beauregard.

Bouquets spirituels: M. et Mme L. Filibotte, M. et Mme Louis Saint-Pierre, M. et Mme Henri Vallée, Mlles Cora et Blanche Massé. Télégramme: Wilfrid L. Champigny, Montréal. Sympathies: Mme C. L. Ledoux.

SORTIE OBLIGATOIRE

Dimanche le 6 octobre, la Compagnie des Zouaves prendra part à la procession annuelle de Notre-Dame du Rosaire. Cette sortie est strictement obligatoire. Rassemblement de tous les zouaves au Casino à 2 heures p.m. Par ordre du capitaine J. A. Frenière.

DISCOURS DE L'HON. BOUCHARD À QUÉBEC

(Suite de la page 1)

dans notre monde commercial et industriel et sur l'opinion publique si l'année 1935 a été marquée non seulement par le 25ième anniversaire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal mais aussi par la création d'un ministère qui devra unir les efforts de nos diplomates pour diriger notre monde commercial et industriel dans la voie du progrès vers la prospérité. Comme l'école de Montréal est la fille intellectuelle de celle de Paris et comme cette fille a été pour beaucoup dans la création du ministère qu'on a confié à mes faibles soins je dois donc reporter sur les H. E. C. de France une large part du mérite de sa création.

Un de nos vieux penseurs a écrit: Le commerce est la base et l'âme d'un empire; Qu'il périsse, tout meurt; s'il fleurit, tout respire.

Depuis que vous êtes entrés dans notre province vous avez entendu plusieurs discours dans lesquels vous avez compris qu'à venir jusqu'à la création de l'école des Hautes Études Commerciales on s'est occupé presque exclusivement sous le rapport de notre développement intellectuel de haute culture générale. Nous avons eu au Canada français plusieurs figures qui ont brillé dans le domaine de la littérature, de la politique et du barreau. Bien rare ont été de nos jours qui prirent les premières places dans le commerce, la finance et l'industrie. Ces positions, assurant la prépondérance financière de laquelle découle la plupart des forces économiques et scolaires, furent occupées par les fils de la race plus pratique que la nôtre avec laquelle nous vivons en bon accord depuis bientôt deux siècles.

Nous avons fait de la prose, réussi quelquefois des vers, prononcé souvent de pompeux discours; eux ils ont fait de l'argent. C'est ce qui fait que nos riches ressources naturelles, nos grandes maisons industrielles, nos importants services publics sont pour la presque totalité hors de l'influence financière canadienne française. Je n'ai personne à blâmer chez ceux qui ne sont pas de notre race; nous avons laissé faire, je me contente pour le moment de constater.

Depuis la création de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et surtout en ces dernières années il s'est créé un fort mouvement non seulement pour faire cesser notre marche en arrière sur ce chapitre mais pour tâcher de gagner le plus possible le chemin perdu. C'est à ce travail que se dévoue l'ardente et brillante jeunesse sortie de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et de nos autres écoles d'enseignement supérieur dépendant de nos deux universités. Comme le département du Commerce et de l'Industrie a été institué pour secondier les efforts de tous ceux qui travaillent à l'amélioration de nos conditions économiques partielles, les diplômés de votre école peuvent compter sur l'appui de ce nouveau ministère et ce ministère de son côté a le droit de compter et compte sur leur concours pour atteindre les buts que ce sont proposés ceux qui l'ont établi.

Grâce à l'enseignement donné à votre école et dans toutes nos écoles supérieures spécialisées il s'est créé une nouvelle mentalité en ces derniers temps dans nos classes dirigeantes sous le rapport de la tendance que nous devons donner à nos efforts collectifs. Nous devons diriger notre jeunesse vers les carrières financières, commerciales et industrielles, si nous voulons maintenir notre province française dans la position qu'elle a non seulement le droit mais le devoir d'occuper dans la confédération en rapport avec la richesse de ses ressources naturelles et les hautes qualités de sa population.

Pour atteindre la prépondérance que nous devons rechercher il faut faire fleurir notre commerce et notre industrie. Un commerce abondant, une industrie très occupée signifient du travail pour l'ouvrier des champs et le travailleur des villes. Ce qui a plongé le monde dans la crise dans laquelle nous nous débattons depuis au delà de cinq ans c'est le manque de travail, et le manque de travail est la conséquence directe de la paralysie du commerce. Quand les échanges de produits de la terre ou des objets manufacturés cessent, la production doit forcément cesser. Tous

À L'AFFICHE AU THÉÂTRE CORONA

PROGRAMMES DE LA SEMAINE PROCHAINE

Dimanche, Lundi, 6-7 Octobre. — Grace Moore, Leo Carrillo, Robert Allen dans "LOVE ME FOREVER" aussi Victor Francen, Blanche Montel, Henri Rollan dans "L'AVENTURIER".

Mardi, Mercredi, Jeudi, 8, 9, 10 oct. — Richard Arlen, Virginia Bruce, Alice Brady, Bruce Cabot dans "LET 'EM HAVE IT".

Vendredi, Samedi, 11-12 Octobre. — Ralph Ballamy, Wiley Post, Tara Birell dans "AIR HAWKS" aussi Tim Mc Coy et Billie Seward dans "LAW BEYOND THE RANGE".

LISEZ LE "CLAIRON"

Les gouvernements cherchent à rétablir la production et pour résoudre le problème ils devront d'abord trouver les raisons de la paralysie du commerce.

Dans la province de Québec nous comptons sur les connaissances pratiques de ceux qui sont sortis de votre école pour nous éclairer et nous indiquer la voie de l'action que nous devons prendre. Il n'y a aucun doute que nous trouverons chez vous des directeurs qui nous permettront de surmonter les obstacles que les erreurs de l'application d'un système économique dans lequel nous n'avons pas encore perdu la foi a mis dans le chemin de notre progrès. Ne voulant pas entrer dans le domaine de la politique pure je n'ai pas l'intention, même si j'en avais le temps de signaler ces erreurs. Laissez-moi cependant vous dire que comme à vous tous les malheurs des temps récents et des temps présents n'ont pas réussi à me faire perdre confiance dans notre système social actuel. Je suis resté un optimiste comme je l'étais au temps où mon âge était celui de jeunes qui sont sortis de l'école de Montréal.

J'ai foi dans l'avenir de mon pays; j'ai foi surtout dans l'avenir de ma province aux ressources naturelles si abondantes qui ne demandent que des intelligences bien cultivées pour être développées rationnellement et devenir des sources vives de prospérité nationale.

Cette culture indispensable au succès votre école de Montréal l'a mise à la disposition de notre jeunesse du dernier quart de siècle et la met encore à la portée de tous ceux qui croient ou qui ont raison de croire que nous pouvons accomplir sur ce coin de terre d'Amérique du Nord ce que les quatre mille aînés de l'École de Paris accomplissent à l'heure actuelle sur le vieux continent pour la grande gloire de notre mère patrie racique: la France.

Et si ma conviction profonde de l'accomplissement certain d'une brillante destinée économique eusse pu être encore raffermie elle l'aurait été par le magnifique spectacle que me présentait hier soir les quelques trois cents figures de vos diplômés canadiens français sur lesquelles resplendissaient non seulement l'intelligence mais la détermination de vaincre; j'étais fier de me trouver en présence de leurs aînés de France sachant qu'eux aussi ils en étaient fiers et que, de retour au pays de nos ancêtres, ils ne manqueraient pas d'avoir un souvenir ému en disant à ceux qui sont là-bas que non seulement ils nous ont retrouvés mais qu'ils nous ont reconnus comme leurs frères de pensée et d'aspiration.

M. Bouchard a été remercié de ses bonnes paroles par M. Arsène Morin, et M. Emile Boespflug, président de la délégation française, a ensuite dit quelques mots. M. Boespflug, ancien président des H. E. C. de France (1914-1918), membre du Comité de Commerce extérieur de la France et président de la Chambre syndicale des produits photographiques, a dit tout le plaisir que ses compagnons et lui-même ont éprouvé à retrouver à Québec une ambiance française, et a ajouté qu'ils ne manqueraient pas de dire et de redire, en France, combien nous sommes hospitaliers et fidèles à nos origines.

LA COURSE DE QUARANTE MILLES

Elle sera courue le 20 octobre courant entre Chambly et St-Hyacinthe. — Nombresuses inscriptions.

L'organisation de la course de 40 milles entre Chambly et St-Hyacinthe bat son plein. Cette course aura lieu le 20 courant et elle sera sanctionnée par l'Association Athlétique Amateurs du Canada.

UN DÉFI EST LANCÉ

M. Philippe Lizotte lance un défi à M. Louis St-Amant pour un match au jeu de dames pour un enjeu de dix dollars et le titre de champion.

REMERCIEMENTS

La famille Gladu remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Joseph Gladu.

ASSEMBLÉES DU CANDIDAT LIBÉRAL

connu pour ses activités sociales et politiques et un orateur de renom. Il ne fait pas de faute que toutes les femmes de St-Hyacinthe voudront l'entendre.

Le 5 octobre, samedi, au Village La Providence, à 8 heures du soir. Le 6 octobre, dimanche, à St-Thomas d'Aquin, après la grand messe; à Ste-Madeleine, à 2.30 heures de l'après-midi, et à St-Damase, à 7.30 heures du soir.

Le 10 octobre, jeudi, assemblée pour les dames et demoiselles à St-Hyacinthe, dans la salle du Patronage des jeunes Filles; Mme Thérèse F. Casgrain adressera la parole.

ACTIVITÉS DU GARAGE FORTIN

La direction du club de baseball Garage Fortin dut caneller sa partie contre Acton (All Stars) dimanche dernier le 29, à cause de la mauvaise température.

LE CLUB DUCHARME

Croisière-Congrès de la Sauvegarde aux îles de la Madeleine. Le 13 septembre dernier, la Compagnie d'assurance-vie "La Sauvegarde" s'embarqua à bord du paquebot New-Northland de la Clarke Steamship Co.

Après lecture, par M. Jean Pasquin, secrétaire de la Compagnie, des minutes de la dernière assemblée tenue l'an dernier à bord du New-Northland, M. Narcisse Ducharme remit à chacun des membres l'insigne du Club et les prix en argent attachés aux positions obtenues.

Après lecture, par M. Jean Pasquin, secrétaire de la Compagnie, des minutes de la dernière assemblée tenue l'an dernier à bord du New-Northland, M. Narcisse Ducharme remit à chacun des membres l'insigne du Club et les prix en argent attachés aux positions obtenues.

La proclamation des officiers du club Ducharme fut en évidence par la section des agents, MM. J. Oscar Ducharme, de Montréal, président d'honneur, J. M. Langevin, aussi de Montréal, président, et J. Hilaire Bertrand de La Sarre, Abitibi, vice-président.

Obligations 4 1/2%

Les Commissaires d'Ecoles de la Cité de St-Hyacinthe. PRIX ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE.

René Desjardins Gérant

Credit Anglo-Français Limitée Edifice Banque Provinciale St-Hyacinthe, Q. Tél. 623

neault, A. Desnoyers, T. Ménard, L. Casavant, L. Leclerc, G. St-Onge, M. Leclerc, président du Syndicat; François Lallemand, Luce, Alphonse Marquet, représentant la Cie Maple Leaf de Montréal; Anne Lemoine, Montréal; famille Ephrem Desmarais un groupe d'amis, des amis de la famille.

Offrandes de messes: C.J. Hubert, Henri L. Godbout, Cécile Guertin, M. Aimée Lorange, Angéline Tétrault, M. et Mme Léo Goudreau, M. et Mme J. C. Thériault, de Québec, familles Guertin et Duly, le personnel de l'Ecole de Laïterie, G. Boisvert, H. L. Béard, O. Boisvert, A. St-Pierre, Jos. Danseur, H. Tanguay, J. M. Rossell, L. Boudet, S. Ménard, A. Ringuel, B. Bourque, J. Laramée, Mlle Bernadette Guillet, J. Anger, R. Laliberté, S. Ménard, M. Tanguay, J. R. Gladu, M. et Mme E. Benoit, E. Desmarais, Mlle B. et J. Côté, M. et Mme E. Brodeur, A. Bienvenue, Eva Brodeur, M. L. Lesard, L. Goupeau, Maria Langelier, F. Daoust, Famille C. Gladu, Familles J. B. et Paul Savanelle.

Lequel de ces deux partis, au cours des quinze dernières années, par exemple, nous a donné la meilleure administration? Quel est celui qui a réduit notre dette et qui est celui qui l'a augmentée? Quel est celui qui a réduit les taxes et quel est celui qui les a augmentées? Quel est celui qui a développé notre commerce et quel est celui qui l'a réduit de plus de la moitié? Quel est celui qui, de l'aveu même des ministres, a fait adopter au cours de la dernière session des lois anti-constitutionnelles? Quel est celui qui s'était vanté, avec forfanterie, de guérir le chômage et qui n'a fait que l'augmenter de la façon la plus alarmante? Quel est ce parti dont le chef avait promis, en 1930, de donner aux cultivateurs, par sa politique de haute protection, une augmentation du prix des produits agricoles et qui a misérablement échoué dans cette tâche?

LE PEUPLE AVEC MRE T. A. FONTAINE

soutlever le peuple contre les institutions au moyen d'un populisme de bas étage. Puis il passe aux amendements que l'on projette à la Constitution. Il rappelle que l'Acte de la Confédération nous a conféré le baptême de la liberté, mais il trouve que ce n'est pas le moment de l'amender à cause du trop grand nombre de nouveaux-venus qui connaissent mal les institutions du pays.

"Je ne suis pas un radical, poursuit l'honorable M. Lemoine, mais un libéral de l'école de Mercier et de Laurier. Je trouve qu'il faudra, non pas restreindre mais augmenter les droits. Mais sachons attendre". Et il termine sur ces paroles: "M. Bennett et M. Stevens ne se préoccupent pas de cela, mais les électeurs doivent s'en préoccuper. Car il ne faut pas toucher d'une main criminelle ce que Lafontaine et Cartier ont mis dans la Constitution."

Voici maintenant un substantiel résumé du discours prononcé dimanche dernier par Mre T. A. Fontaine: "Après avoir administré vos affaires, depuis plus de cinq ans, dit M. Fontaine, le gouvernement actuel sollicite de vous un nouveau mandat. Le moment est arrivé et l'occasion vous est maintenant offerte de passer en revue les oeuvres de ce gouvernement qui, avant de demander de nouveau votre confiance et vos suffrages, est d'abord tenu de fournir et de rendre des comptes.

C'est aussi le moment de comparer les programmes des deux grands partis. Et quand je dis les deux partis, je le dis à dessein, car le "bloc enfantine" de M. Stevens ne nous dit rien qui vaille. En effet, s'il arrivait à quelques-uns de ses candidats d'être élus, ils seraient nécessairement forcés de se ranger sous la bannière conservatrice, puisque leur chef a toujours été et déclare qu'il sera conservateur et qu'il n'a jamais voulu une seule fois contre son parti, de 1930 à 1935. Lequel de ces deux partis préconise la politique qui est la plus conforme aux intérêts de notre pays en général, la plus conforme aux intérêts des deux principales classes qui le composent, la classe agricole et la classe ouvrière.

Nos gens savent bien qu'au lieu de l'âge d'or promis par M. Bennett, ils n'ont connu que la disette, le chômage, la ruine, la faillite et la misère. Se souvenant des déclarations, des promesses et des engagements de M. Bennett, ils ne peuvent faire autrement que de proclamer haut et clair que le gouvernement n'a pas fait son devoir, que la politique de M. Bennett est une de "humbug" que la protection à outrance et les hauts tarifs ne peuvent produire rien de bon, ne conviennent pas aux intérêts bien compris de notre pays, et ne peuvent aider en somme et en définitive, ni la classe agricole, ni la classe ouvrière.

C'est pour cela que, depuis 1932, la population de notre pays commençait à exprimer ses plaintes et à murmurer comme dans ce refrain d'opérette: "c'était pas la peine vraiment de changer de gouvernement."

C'est pour cela que, depuis la conférence d'Ottawa dont on nous a dit tant de fois vouloir nous faire croire tant de bien, les libéraux, sur dix élections complémentaires qui ont eu lieu, en ont remporté neuf. C'est pour cela que dans tout le pays, il n'y a plus un seul gouvernement conservateur provincial et que, par contre, dans toutes les provinces moins une, nous avons des gouvernements libéraux. C'est pour cela, fait presque inouï, que dans trois provinces aucun candidat conservateur n'a pu se faire élire. La cause a été entendue, la décision est prise depuis longtemps déjà et il y a longtemps que l'électeur est prêt à rendre jugement. Il est un très vieux proverbe qui dit que la prospérité d'un peuple peut être comparée à un arbre; le cultivateur en est la racine, la manufacture et le commerce en sont les branches et la vie. Si la racine souffre, les feuilles tombent, les branches se rompent et l'arbre meurt.

Cartes d'Affaires

VOS PLANCHERS... nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf. Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction. E. A. GENDRON 244 Cascades Saint-Hyacinthe

Tél. 277 Dr J. E. Beaudry Médecin Vétérinaire Ancienne place du Dr J. A. W. Gatin 87 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir 918 J. E. St-Onge Entrep.-Electricien 248 Cascades Saint-Hyacinthe

Rodolphe Bédard Bureau établi en 1908 Expert-Comptable licencié et agréé (Chartered accountant) Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières. 425, avenue Viger, Montréal. 17 jan. 35

Petites Annonces

PROPRIETE A VENDRE. — Propriété de construction récente, située au coin des rues St-Pierre et Larocque, quartier No. 5, 4 logements tous loués, bon rendement, conditions de paiement faciles. S'adresser à F. A. Cabana, (Louis Bourgeois Ltée.), 106 rue St-Antoine, Ville. 27a-jno

TERRAIN A VENDRE. — Magnifique terrain de 50 pieds de front, situé dans le Bourg-Joli, sur la rue Laframboise. S'adresser à F. A. Cabana, (Louis Bourgeois Ltée.), 106 rue St-Antoine, Ville. 27a-jno

A VENDRE. — A St-Liboire, une maison à trois logements, deux de quatre pièces et l'autre de cinq pièces. Electricité, grand jardin et grand hangar. Bâtie en ordre. Très bon marché. Un de ces logements à louer. S'adresser au bureau du Clairon. (C)jno.

A LOUER OU A VENDRE. — Terrain de 90 x 45 pds situé sur la rue Saint-Michel entre les rues William et Cascades. S'adresser à M. A. Robert, manufacturier de matelas, 81 St-Michel, Ville. 27a-4-11-18a

MAGASIN A LOUER. — magasin chauffé, magasin restaurant, M. Désilets. S'adresser aux bureaux du "Clairon". (C)jno.

BUREAUX A LOUER. — Bureaux Edifice Ostiguy. Deux bureaux à louer. S'adresser aux bureaux du "Clairon". (C)jno.

A VENDRE. — Une fourniture No. 3, en bon ordre. S'adresser à 85 rue Sainte-Marguerite, Téléphone 685M. 40.

TERRE A VENDRE. — Terre bâtie de 105 arpents avec petit verger à St-Dominique de Bagot, 7ième rang. Une belle occasion pour un acheteur sérieux. S'adresser au Clairon. (C)jno.

DE \$5.00 A \$12.00 Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police. (9 mars 30)jno.

POUR vos poêles, fournaies, radios, meubles de toutes sortes, allez toujours chez Brouillette Eng., le magasin où votre argent a sa valeur. Brouillette Eng. 78 Cascades, Tél. 662. L. J. J. BERNARD Entrepreneur général Bois, maçonnerie et plâtrage stucco de toutes sortes. Estimés fournis sur demande. OUVRAGE GARANTI 130 rue Laframboise, St-Hyacinthe

ATTENTION Voyez ces SPÉCIAUX Pour vous Mesdames: Huile Française pour traitement contre les pellicules...50 Shampooing à l'huile de citron renouvreur du cuir chevelu...50 Shampooing pour cheveux Blancs...50 Shampooing Spécial pour blondes...50 Shampooing ordinaire...25 Wave Set: Rose, Bleu ou Vert...25-15 Rinsé pour cheveux blancs...15 Grands assortiments de teinture garantie ne pas changer de couleur ni déteindre au lavage, prix modérés. Tous genres de coiffure exécutés avec soin. Permanent à l'huile Française avec solution "composé médical non-poison"...\$2.50 Spécial! Un tonique pour votre chevelure, garanti pour cheveux détériorés, cassants ou permanent non réussi. "Blouclé Français", à...35 Une visite est sollicitée. Toujours à votre service Mlle L. DEMERS 22 Rosalie, SAINT-HYACINTHE Tél. S27

Suivez la CAMPAGNE ÉLECTORALE avec le Radio ROGERS SPÉCIAL DE LA SEMAINE \$39.00 J. JETTÉ Meublier TEL. 214, 122 St-Antoine, Coin St-François Place du Marché, St-Hyacinthe

M. Léo Martel, gérant local de "La Sauvegarde", qui a été fait commandeur d'honneur du "Club Ducharme". Dans une allocution très au point, M. Narcisse Ducharme signala les succès enregistrés par la Sauvegarde durant l'exercice du Club, succès qui font de la période 1934-1935 l'année-record de la Compagnie depuis sa fondation. Les affaires payées ont subi cette année par rapport à l'an dernier, une augmentation exceptionnelle de 54%, alors que le nombre des membres du Club Ducharme s'est accru de moitié. Les demandes de valeurs de rachat et d'emprunt sur polices ont diminué considérablement et le pourcentage très élevé des renouvellements indique la solidité des affaires vendues précédemment. La révision de ses taux a placé La Sauvegarde en état de soutenir avantageusement la comparaison avec n'importe quelle autre compagnie d'assurance-vie du Dominion. Les voyageurs parcoururent une distance d'environ 1500 milles sur le fleuve et en plein golfe Saint-Laurent jusqu'aux îles de la Madeleine, après avoir admiré au passage le Rocher Percé. Le comité des jeux était sous la direction de M. Georges Ducharme, alors que la partie artistique avait été confiée à M. Ernest Loisel, assisté de Mmes Lucille Turner, Lucie Mitchell, Aurette Leblanc, de MM. Charles-Emile Brodeur, Gatien Gélinas, Bernard Hogue et Louis Lapointe. Des concerts, un bal costumé, un récital d'amateurs et des soirées dansantes complétèrent le charme de cette croisière unique. TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE A l'occasion du décès de M. Joseph Gladu. La famille de M. Joseph Gladu, décédé le 21 septembre dernier, a reçu de nombreux témoignages de sympathie en cette triste circonstance. En voici une liste: Tributs floraux: Ses enfants, Anne-Marie, Louis-Philippe et Sosthème; Cécile Guertin, la Société Philharmonique, famille Rod. Gladu, famille B. Bélanger, de Montréal; ses deux petites-filles, Jacqueline et Claire Gladu; les maîtres-boulangers, D. Labossière, J. Pinson-

Abonnez-vous au "Clairon"

Lequel de ces deux partis, au cours des quinze dernières années, par exemple, nous a donné la meilleure administration? Quel est celui qui a réduit notre dette et qui est celui qui l'a augmentée? Quel est celui qui a réduit les taxes et quel est celui qui les a augmentées? Quel est celui qui a développé notre commerce et quel est celui qui l'a réduit de plus de la moitié? Quel est celui qui, de l'aveu même des ministres, a fait adopter au cours de la dernière session des lois anti-constitutionnelles? Quel est celui qui s'était vanté, avec forfanterie, de guérir le chômage et qui n'a fait que l'augmenter de la façon la plus alarmante? Quel est ce parti dont le chef avait promis, en 1930, de donner aux cultivateurs, par sa politique de haute protection, une augmentation du prix des produits agricoles et qui a misérablement échoué dans cette tâche? Les cultivateurs qui m'entendent en ce moment savent quelle est la réponse qu'il faut donner à ces diverses questions. Cette réponse elle se résume en deux mots, sous le règne du parti libéral, ils ont toujours été heureux et prospères alors que la triste politique de M. Bennett ne leur a apporté que la ruine et la misère. Et de quelle façon nos adversaires pourraient-ils tenter de se justifier? Ils n'ont aucune excuse à offrir. Leur chef a toujours eu une forte majorité à sa disposition et il lui a été, en conséquence, bien facile de faire passer toutes les lois qu'il a voulues. Il n'avait d'ailleurs pas besoin du concours de ces "mercenaires", comme il appelait aimablement les chefs du parti libéral, en 1930, de ces "souveurs qui ne songent qu'à leur intérêt personnel, oublieux de tout, quand ils sont au pouvoir, hors de leur bénéfice personnel." Il n'avait pas besoin de leur chef qu'il qualifiait de traître et de Judas en 1930. Il n'avait pas besoin de ces libéraux qu'il qualifiait, au cours de la dernière session, avec le langage insultant et la vilanie qu'on lui connaît, de "visages à deux faces". Non, ce prétendu surhomme, ce dictateur à la manque, devait tout régler tout seul, il n'avait pas même besoin du concours de ses ministres. Il avait promis, s'il ne réussissait pas, de pérorer à la tâche. Cette promesse-là a eu le sort des autres et nous voyons maintenant des hommes qui, selon le mot de son ancien ami, Sam Hughes, "représentent la plus délatante faillite qui se soit jamais produite dans le Dominion", revenir solliciter et implorer la confiance des électeurs, alors qu'il devrait plutôt et simplement leur demander pardon. Il a trompé le peuple, il a abusé de sa confiance, il a capté son vote à l'aide de subterfuges, de stupides promesses et de fausses représentations. Le châtiment qui l'attend et dont il a mérité est certain et même le meilleur. C'est de voir son nom effacé de la liste des députés et de voir sa cause à la fois poursuivie et abandonnée en 1930, avec arrogance, insolence et défi, disant que dans un pays comme le nôtre, il n'y a ni raison, ni excuse pour qu'il y ait du malaise ou du chômage, si le gouvernement fait son devoir.

Il est acquitté Joseph Blanchard, d'Acton Vale, qui était accusé du crime d'incendie et avait opté pour un procès expéditif, a été trouvé non coupable, en cour de police cette semaine et a été acquitté.

REMERCIEMENTS Les familles Fredette et Godbout remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Pierre-Claude enfant de M. et Mme Hyacinthe Fredette (Madeleine Godbout), soit par témoignages de sympathie, visites à domicile, assistance au libéral ou de toute autre manière que ce soit.

ACIDE URIQUE Faites-vous de l'acide urique? Si oui, le remède tout indiqué, est les Crazy Water Crystals, qui sont des plus efficaces dans le traitement de Rhumatisme, d'Arthrite, et Mal de Reins. Aidez la nature avec un produit aussi naturel, que les Crazy Water Crystals, vous prouveront leur efficacité quoique le traitement est des plus étonnants, il n'en est pas moins des plus positifs. Demandez à vos amis ce qu'ils pensent des résultats obtenus avec les Crazy Waters Crystals. Sauvez-vous que le traitement ne coûte qu'un demi sou le verre! Ecoutez nos annonces à la radio, Poste CKAC. En vente chez les pharmaciens et nos dépositaires. Prix 75 cents et \$1.25.

RENTES SEIGNEURIALES Les propriétaires de rentes constituées en remplacement des droits seigneuriaux sont avisés de se conformer aux dispositions de la loi abolissant les rentes seigneuriales qui pourvoit à ce que leurs réclamations soient produites au Bureau du Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneuriales, le ou avant le 10 novembre 1935. Le défaut de faire leurs réclamations dans le délai prévu entraîne la déchéance de leurs droits au remboursement du capital représenté par les dites rentes constituées. On peut se procurer tous les renseignements requis au sujet de la mise en vigueur de cette loi en s'adressant au Syndicat National des Rentes Seigneuriales, Hôtel du Gouvernement, Québec. T. D. BOUCHARD, Président. Québec, le 1er octobre 1935.

VENTE PAR LE SHERIFF No. 4896. — C. M. — District de St-Hyacinthe. — CORINNE DION, Demanderesse; contre CAROLINE AUBUT, épouse de Walter Gauthier, Défenderesse. Une terre située en la paroisse de Ste-Christine, de 5 arp. par 28, étant le lot No. 430 du cadastre de la paroisse de St-André d'Acton, avec bâtisses. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de SAINTE-CHRISTINE, mardi, le 22 OCTOBRE prochain (1935), à 10 heures, A. M. Saint-Hyacinthe, 2 octobre 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALE No. 4896. — M. C. — District de Saint-Hyacinthe. — CORINNE DION, Plaintiff, against CAROLINE AUBUT, wife of Walter Gauthier, Defendant. A land situate in the parish of St. Christine, containing 5 arp. by 28, being lot No. 430 on the official cadastre of the parish of St. André d'Acton, with buildings. To be sold at the parochial church door of STE CHRISTINE, tuesday, on the 22nd day of OCTOBER next (1935), at 10 o'clock in the forenoon. Saint-Hyacinthe, October 2nd, 1935. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

LA SANTÉ POUR TOUS Par les remèdes de Mme Summers Mesdames. Ne désespérez pas si depuis longtemps vous souffrez. Le traitement de Madame SUMMERS vous rendra la santé. Excellent tonique pour personnes maigres et nerveuses. Produits Choinière Eng. Pommade Butogenol donnant un résultat aux personnes peu développées. Venez ou écrivez à sa représentante. Mme M.-B. NUCKLE, Déménagée à 49 rue Héloïse, 2ième Etage, Saint-Hyacinthe, Qué.

REFUS D'AVANCER Je défends, par les présentes, à qui que ce soit, d'avancer en mon nom sans un écrit signé de ma main Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature. AIME MATHIEU, 11 rue Saint-Joseph, La Providence. 18 septembre 1935. 20-27a-4-11c

REFUS D'AVANCER Je défends, par les présentes, à qui que ce soit, d'avancer en mon nom sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature. DAMASE JACOB, 12 rue Héloïse, Saint-Hyacinthe, 2 octobre 1935. 4-11-18-25a.



PAGE AGRICOLE

LES TRESORS QUE CONTIENT LE MIEL

INTÉRESSANT TRAVAIL DE M. LÉO TRAVERSY, INSPECTEUR-APICULTEUR DE SAINT-DAMASE.

(Suite du numéro précédent)

(g) LES MATIÈRES ALBUMINOÏDES. — En même temps que les glandes fonctionnent, les glandes de l'appareil digestif de l'abeille versent une sécrétion spéciale, riche en matières albuminoïdes. La teneur en albumine est très variable. Tous les miels naturels en contiennent; les miels artificiels en sont totalement dépourvus. Les miels obtenus à la presse et souillés par des cadavres d'abeilles, du couvain, du pollen accusent une plus grande quantité de matières albuminoïdes.

(g) MATIÈRES MINÉRALES. — Le miel contient des matières minérales tel que le phosphore, le chaux, le fer sous forme éminemment digestible, parfaitement assimilable. L'acide phosphorique, d'abord, existe dans le miel dans les proportions de cent vingt-cinq milligrammes. C'est un corps essentiellement utile qui fait partie intégrante de notre squelette et que nous retrouvons dans les organes les plus nobles tel que le cerveau, par exemple, aussi les intellectuels, les surmenés, les neurasthéniques, trouveront dans sa consommation, un réel soulagement et le seul moyen de rétablir l'équilibre de leurs fonctions un moment détruit.

(h) LE FER. — On trouve le fer dans tous les miels, surtout dans les miels très colorés, tel que le miel de sarrazin, de verge d'or, etc. Les plantes et les animaux, renferment dans la profondeur de leurs cellules, des quantités indéfinissables de fer qui sont aussi indispensables à leur existence que l'oxygène qui les entoure. Le miel est le dessert rêvé de nos organes avides de fer, le reconstituant par excellence des organismes surmenés physiquement et cérébralement.

(i) LES VITAMINES. — Les vitamines d'après Le Moine seraient intimement liées aux minéraux dans le fonctionnement normal des corps vivants. Les vitamines ne seraient que des minéraux en proportion déterminée, grâce auxquelles l'organisme humain fonctionnerait normalement. La vitamine A préconisée pour la guérison des rachitiques, ne peut arriver à ce résultat sans la présence du calcium et d'une proportion congrue de phosphore. La digestion, la respiration, les pulsations, les contractions des muscles, toute respiration quelconque de force vitale, la sécrétion des fluides digestifs, etc., sont dus à la stimulation produite dans les différents tissus du corps par la dissolution de divers minéraux. Cette action se produit par une sorte de choc électrique presque invisible, mais réel; c'est ce qui cause la stimulation dans les tissus. Cette réaction n'est pas produite si les éléments minéraux ne s'y trouvent et en quantité suffisante.

(j) DE L'EAU. — Le nectar tel que récolté par les abeilles contient environ soixante-cinq pour cent d'eau, mais après l'évaporation de l'eau par les abeilles ventileuses, il contient au contraire 75% de matières sucrées. Le travail des abeilles ventileuses est très épuisant. Ce travail s'accomplit surtout à la tombée du jour, durant la nuit, afin de ne pas perdre une seule minute du temps précieux de la récolte. Pour avoir une idée exacte des abeilles ventileuses, figurez-vous un immense séchoir ou une grande usine à l'entrée desquels seraient mis en mouvement les hélices de mille à douze cents aréoplans; vous aurez un aperçu du travail d'évaporation du nectar, accompli par les quinze cents à deux mille abeilles bien cramponnées à l'entrée de la ruche et vibrant des ailes à une vitesse de deux cents battements par seconde.

(k) DES CORPS ÉTRANGERS. — À l'aide du microscope, on trouve dans le miel des corps étranges tel que le pollen, les spores de quelques algues et de quelques champignons. Dans ces voyages nom-

breux en quête de nectar de pollen ou de propolis, l'abeille ouvrière frôle maints objets et apporte avec elle, attachés à ses pattes, à ses antennes, à ses ailes et à sa trompe, des corps infiniment petits, plus minuscules encore que les grains de pollen poudre d'or des étamines des fleurs, constituent les spores de quelques algues et de quelques champignons. Celles-ci sont tellement abondantes qu'on les rencontre partout, dans l'air des villes comme dans celui des campagnes, dans l'appareil même tenu comme dans la ferme la plus mal soignée.

(l) DENTRINES ET GOMMES. — On trouve assez souvent les dextrines et les gommes dans les miels en quantité d'autant plus grande qu'elles ont été récoltées à la fin de la saison apicole. La dextrine résulte de la transformation de l'amidon qui se produit à l'intérieur de la plante. Les gommes et la dextrine ont la propriété de surcharger les intestins de l'abeille et de causer la dysenterie. On les rencontre dans le miel et dans le miellet.

(m) DES PARFUMS. — Les nectaires, organes des fleurs qui sécrètent le nectar, voisinent avec d'autres glandes spéciales qui sécrètent des essences, des parfums, qui font que, nous reconnaissons certaines fleurs à leur odeur particulière. Ces parfums pénètrent dans le miel et donnent une senteur et un goût particulier à la fleur d'où il tire son origine, exemple: le miel de mélilot, de pommiers, etc.

Il y a onze principaux facteurs qui font varier la sécrétion des nectaires floraux: 1o la température et l'état hygrométrique de la journée; 2o, une variation de température pendant huit jours successifs; 3o, variation avec la latitude; 4o, variation avec l'altitude; 5o, variation avec l'humidité du sol; 6o, variation avec l'humidité de l'air; 7o, variation avec la température; 8o, variation avec la lumière; 9o, variation avec le climat; 10o, variation avec l'âge du nectaire de la fleur, autant de variations dont il serait trop long de vous expliquer les détails.

(n) ABUS DU SUCRE. — Voici ce que dit le docteur Paul Carton à ce sujet: "Pour qui sait dépister les méfaits du sucrose, pour qui connaît les préjudices qu'il cause à la santé publique, le manque de clairvoyance de la plupart des auteurs qui poussent de toutes leurs forces la consommation de ce produit meurtrier est inconcevable. Les ravages qu'il exerce sur les frères organismes des enfants sont particulièrement effrayants. Je suis persuadé que des quatre vingt mille enfants de un jour à un an que la France perd chaque année, plus de la moitié meurent victimes du sucre qu'on ajoute à leur biberon. C'est ce sucre maudit, plus encore que les microbes contenus dans le lait, qui est la cause réelle des maux digestifs, des entérites, des diarrhées fondroyantes, des troubles de nutrition, des insomnies, des crises de nervosisme qui s'abattent sur les enfants en bas âge. C'est lui qui est la cause indirecte des éclosions des maladies infectieuses qui s'acharnent sur les petits enfants avec la fréquence que l'on sait. Il partage avec la viande la responsabilité des affections du second âge."

(o) LE MIEL DES FLEURS. — Alin Caillas, chimiste français parle ainsi du miel des fleurs: "Ce miel est directement assimilable par notre organisme. Aussi le miel naturel qui régularise admirablement les fonctions digestives, le fait sans fatiguer l'estomac et l'intestin. Ce miel est microbicide; dans les milieux de culture, il arrête le développement des bactéries pathogènes; telles bacilles de la fièvre, diphtérie etc. Ainsi s'explique ses propriétés préventives et curatives dans bien des maladies infectieuses; maux de gorge entérites, etc..."

Léo Traversy, Inspecteur-apiculteur St-Damase, Co. St-Hyacinthe

LISEZ LE "CLAIRON"

LE SYSTEME BANCAIRE COMME UNE MACHINE

(Suite de la page 7)

même banque ou à une autre banque — en réalité, c'est le résultat de la plupart des nouveaux prêts effectués. Il ne sera donc créé de nouveau crédit bancaire que si (1) les banques sont en mesure d'augmenter leurs prêts et que (2) le public ait besoin de nouveaux prêts. Comme question de fait, l'expansion du crédit bancaire s'accompagne toujours d'une grande activité industrielle et commerciale ou, autrement, de forts emprunts publics, comme aux périodes de guerre...

Du fait qu'une somme d'argent est disponible entre les mains des banques pour faire des prêts, il ne s'ensuit pas que toute la somme sera effectivement empruntée. L'emploi réel de l'argent suppose l'existence de personnes qui sont prêtes à emprunter aux taux d'intérêt que les banques croient bon de demander; et il ne suffit pas que ces personnes soient disposées à emprunter, mais elles doivent être assez dignes de crédit pour que les banques soient prêtes à leur prêter l'argent. (What Everybody Wants to Know about Money, pp. 107 et 144.)

Les banques ont droit à un revenu raisonnable pour les services qu'elles rendent dans l'organisation du crédit, au moins suffisant pour couvrir leur frais d'exploitation; comme l'écrit l'"Economist" de Londres:

Ceux qui croient les banques capables de créer de l'argent regardent naturellement leurs profits comme semblables à ceux du faussaire ou du monnayeur (ou, tout au moins, de la Monnaie Royale) et sont prêts à les confisquer au profit de l'Etat. Mais il n'y a évidemment pas de comparaison entre les opérations du monnayeur et celles d'une banque. Le premier obtient des marchandises ayant une valeur en échange d'une marchandise sans valeur. Mais le banquier doit donner un contrepartiel en échange de biens qu'il acquiert. Il fait un échange de créances, et ses profits proviennent de la différence entre l'intérêt qu'il touche sur les créances qu'il possède (prêts) et l'intérêt qu'il paie sur les créances qu'il doit (déposits). En principe, il n'y a rien de répréhensible à cela — les profits du banquier sont parfaitement légitimes dans leur nature. (Banking Supplement, 18 mai, 1935.)

Quant à savoir si le coût des prêts de banque au Canada est excessif, nous avons déjà calculé que le total des intérêts que ces institutions ont perçus sur leurs prêts en une année était, avec un taux d'intérêt moyen inférieur au taux de la taxe fédérale de vente, de moins d'un dixième pour cent de la valeur totale de la production nationale, ce qu'aucun effort d'imagination ne peut considérer comme un lourd fardeau. De plus, d'après des calculs précis, l'ensemble des frais généraux — y compris l'intérêt accordé aux déposants, les impôts (ceux qui ont été payés au Canada dépassaient 8 millions de dollars en 1932), les traitements et les réserves pour pertes et pour les modestes dividendes maintenant versés aux actionnaires — atteint environ 4 1/2% des ressources totales des banques; c'est là l'un des taux de service les plus bas que les entreprises canadiennes aient à supporter, et on ne saurait le diminuer sans provoquer un certain tarissement des facilités bancaires au Canada.

Mouvement du crédit

D'après certains rapports du Gouvernement fédéral, notamment ceux qui indiquent le volume des affaires, le mouvement des prix et la situation d'ensemble des banques à charte, et les données complémentaires tirées de la documentation de cette Banque, nous avons montré, dans quelques-unes des dernières livraisons de notre "Lettre", que

(a) Le mouvement de recul des crédits bancaires (y compris les prêts et le portefeuille de titres) au cours de la période actuelle de dépression n'a pas duré longtemps, soit moins d'un an à compter de la fin de 1929; cette régression fut précédée par le fléchissement de l'activité économique et du niveau des prix.

(b) Ce recul peu durable du crédit bancaire fut moins rapide que celui de l'activité économique ou celui des prix.

(c) Par la suite une tendance à la hausse ramena le niveau du crédit bancaire à peu près au même point qu'à l'été 1929, la baisse des prêts commerciaux étant compensée par de titres des banques, surtout l'augmentation du portefeuille sous forme d'achats de fonds d'Etat qui aidèrent à maintenir la quantité de monnaie disponible pour le public au même niveau, de 1931 à 1934, et à l'accroître, le premier semestre de 1935.

(d) Le crédit bancaire a servi dans toutes les branches des affaires, comme le montre la répartition des prêts de notre Banque, probablement caractéristique de toutes les banques, et qui fait voir, en outre, que sur plus de 100,000 comptes d'emprunteurs, 75 p. 100 sont de moins de \$500.

(Le crédit et la monnaie, mai 1932).

On peut trouver une explication d'ensemble du recul des prêts commerciaux (avances au monde des affaires), en jetant un simple regard sur deux publications mensuelles du Gouvernement fédéral: "Rapport des Banques" et "Prix et indices des prix". La première révèle que les prêts commerciaux ont fléchi d'environ 37 p. 100 depuis 1929, tandis que l'autre indique pour le niveau des prix un déclin de 25 p. 100. Evidemment, les prêts commerciaux des banques suivent le niveau des prix; l'ensemble des prix ayant baissé de 25 p. 100, les emprunteurs ont besoin proportionnellement de moins d'argent des banques. Pour donner un exemple, un industriel à qui ses matières premières coûtent 25 p. 100 de moins qu'il y a six ans, n'empruntera que les trois quarts de la somme dont il devait se grever en 1929, pour financer la même quantité de marchandises.

Comme il y a un écart entre les deux pourcentages de recul des prêts commerciaux et du niveau des prix, écart qu'il faut expliquer, nous extrayons d'un rapport du Service d'Études Économiques de la Société des Nations le passage suivant, particulièrement vrai, nous semble-t-il, du Canada:

Comme les banques font généralement plus de profit sur les avances que le reste de l'actif, on peut présumer que, normalement, elles en verront diminuer l'importance d'un assez mauvais œil. Le recul constaté dans la plupart des pays de 1929 à 1932 résulte surtout de la diminution de la demande d'avances de la part des entrepreneurs, qui ont restreint leur production, liquidé leurs stocks et rembourser leurs emprunts aux banques... La suppression d'un dépôt auparavant actif par le remboursement d'un prêt a pour résultat, naturellement, de faire diminuer encore plus de total des dépenses et, partant, d'activer encore le remboursement des prêts et la suppression des dépôts...

Un fait remarquable est l'impossibilité quasi universelle pour les avances de banques d'augmenter en 1933 et 1934, malgré l'amélioration sensible de la situation économique presque partout dans le monde... Même dans les pays comme le Royaume-Uni, les États-Unis, la Suède et le Canada, où d'après les indices connus, la production a grandi dans une large mesure en 1933 et 1934, il y a eu peu d'accroissement et même un recul nouveau des prêts et avances.

Certains facteurs particuliers propres aux divers pays expliquent partiellement cette apparente ano-



SUR LE ROC SOLIDE

Les assises de la Banque Royale reposent sur le roc solide du Canada. C'est une institution d'une stabilité à toute épreuve.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE ST-HYACINTHE - E. E. LE SAUTEUR, Gérant

malie, mais la principale cause semble être que les entreprises ont financé elles-mêmes la reprise à même leurs accumulations de capitaux. De 1930 à 1932, comme elles différaient de remplacer les capitaux amortis, elles ont accumulé des disponibilités et les ont ensuite utilisées en 1933 et 1934 à financer leurs opérations. (Commercial Banks, 1929-34, pages xxxv, et xlii.)

La première phrase de la citation qui précède revient à dire que les banques devaient éprouver, et ont effectivement éprouvé, des craintes devant le recul marqué des prêts commerciaux; les banquiers, certes, ont fait des erreurs, mais nous doutons qu'ils aient été assez fous pour considérer la diminution des prêts commerciaux d'un œil satisfait, sinon complaisant. Récemment, ils ont pu être amenés à croire qu'on était arrivé à un tournant du cycle du crédit commercial de banque, car l'essor

saisonnier du premier semestre 1935, qui a duré de février à juin, est le plus long qu'on ait vu durant la dernière décennie, à l'exception des années 1927 et 1928. Mais nous avons été déçus en apprenant que cette augmentation n'a pas été aussi grande qu'elle aurait pu l'être, si des déclarations répétées et mensongères, à l'effet que les banques refusaient de prêter, ou ne le faisaient qu'à des conditions onéreuses, n'avaient pas convaincu nombre de personnes solvables qu'il était inutile de demander du crédit. Cela étant, de telles déclarations ne servent qu'à déprimer les affaires et, partant, à empêcher la quantité de monnaie disponible pour le public de s'élever au-dessus du niveau actuel. Et ceux qui ont fait de telles déclarations rendent donc à leurs compatriotes un très mauvais service.

T'a pas ?



TAS-PAS DÉJÀ ÉTÉ INVITÉ À UN "STAG PARTY" PAR UNE CONNAISSANCE D'AFFAIRES DONT TU SOLICITAIS UNE INDULGENTE COMMANDE? TU ACCÉPTES PAR INTÉRÊT MAIS ARRIVE SUR LES LIEUX, NI CONNAISSANT PERSONNE, TU TE SENS COMME UN POISSON HORS DE L'EAU...

TU FAIS L'INVENTAIRE DES AUTRES INVITÉS ET TE DIS À TOI-MÊME QUE CELUI-CI TE TOMBE SUR LES NERFS, QUE CELUI-LÀ DOIT ÊTRE GAINCHEUR, QUE CET AUTRE EST UN PRÉTENTEUR...



ET JUSTE COMME TU SONGEAS SÉRIEUSEMENT À T'ESQUIVER, ON APPORTE DE LA BIÈRE BLACK HORSE BIEN FRAÎCHE.

CELLE QUELLE DIFFÉRENCE! TAS-PAS ALORS CONSTATE COMME SA CASSAIL LA GÂCHE ET METTAIT L'AMARCHE DANS UN SNEZ

Dites simplement-

"Bière" BLACK HORSE Dawes, S.V.P.

UN PLAN FEDERAL QUI SERA CONTINUE

OFFRE D'AGNEAUX D'ENGRAIS VENANT DES HERBAGES DE L'OUEST AUX CULTIVATEURS DE L'EST DU CANADA.

Le plan fédéral d'engraissement des agneaux qui a si bien réussi en 1933 et 1934 doit être continué en 1935. Ce plan permet de nourrir et d'engraisser les agneaux de l'Ouest en automne et en hiver sur les fermes de l'Est du Canada bien pourvues de bâtiments, ayant un bon approvisionnement d'eau et un bon stock de fourrages, notamment du foin de trèfle ou de luzerne et des grains cultivés sur la ferme. Pour la troisième année de suite les ranchers et éleveurs de moutons de la région de Maple Creek, du sud-ouest de la Saskatchewan, qui sont membres de l'Association des producteurs de laine du sud de la Saskatchewan, ont coopéré avec le Ministère fédéral de l'Agriculture en expédiant des agneaux conformément à l'accord conclu entre ranchers et nourrisseurs. Les agents des services de campagne de la division fédérale de l'Industrie Animale s'occupent actuellement de trouver des cultivateurs qui désirent nourrir et engraisser des agneaux cet automne et l'hiver qui vient.

les agneaux sont mis à l'engrais. Aux termes de l'accord entre ranchers et nourrisseurs pour 1935 le nourrisseur reçoit la valeur de toute l'augmentation de poids plus soixante pour cent de l'écart de prix, déduction faite des frais de transport et de vente. Le rancher reçoit trois dollars et soixante-cinq cents par cent livres, poids de Moose Jaw, plus quarante pour cent de l'écart de prix.

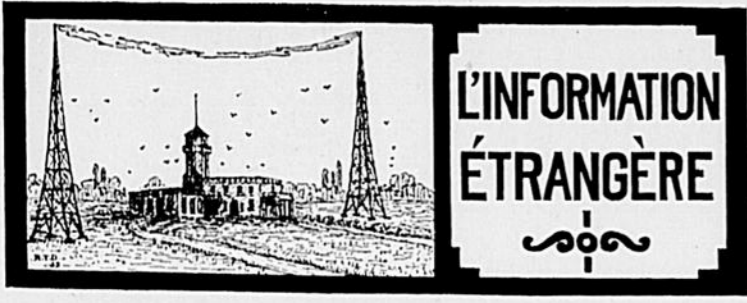
En 1934 près de sept mille agneaux ont été engraisés dans l'Ontario sous ce plan. Les meilleurs ont fait une augmentation de poids qui se montait jusqu'à quarante-sept livres par tête. Le prix de vente des agneaux gras à Toronto était en général sur une base de sept dollars à sept dollars et trente-cinq cents; il a été de huit dollars à huit dollars et cinquante cents les cent livres sur les marchés de Noël et du jour de l'An, et de huit dollars et soixante-cinq cents les cent livres à la fin de mai. Au sortir des herbages les agneaux pèsent en général de 50 à 60 livres. La période de nourrissage dure de 100 à 150 jours suivant les aliments employés, les méthodes d'exploitation, etc.

Les agneaux de la Saskatchewan sont approchés avant l'expédition par un agent de la division fédérale de l'Industrie Animale et expédiés en wagons à double pont contenant 290 agneaux. Il faut user de précaution en mettant les agneaux sur la ration de grain. On considère que l'avoine ronde est le grain le plus sûr à cette époque. Lorsque les agneaux se sont habitués à manger un livre de grain par jour, on peut leur donner une nourriture plus engraisante en ajoutant graduellement de l'orge, des criblures de blé ou d'autres grains cultivés sur la ferme. Il est presque indispensable, pour obtenir les meilleurs résultats, de donner du foin de trèfle ou de luzerne. Quand on a de l'ensilage de blé d'Inde on peut donner beaucoup moins de foin. Les navets ou racines sont excellents également.

Aux parcs à bestiaux de Moose Jaw, où les poids officiels sont établis, les agneaux sont évalués à trois dollars et soixante-cinq cents les cent livres. Le fret à partir du point d'expédition jusqu'à l'Enclos d'engraissement est ajouté à cette valeur et inscrit au compte du nourrisseur lorsque

La Publicité, la Clef du Succès

Advertisement for a telephone service. It features an illustration of a man on a telephone and a woman. Text includes: "Ce que fait votre téléphone pour vous. Entretient des relations avec les voisins ou les amis. Rend vos emplettes beaucoup plus faciles. Mandé un médecin en cas de maladie ou accident. Permet de traiter certaines affaires sans vous déplacer. Fournit un moyen de contact avec le dehors quand vous gardez la chambre. Appelle un curvier compétent en cas de rupture d'un service important." Below the illustration, it says: "Si votre service électrique fait défaut... ou qu'un tuyau éclate... que le toit coule... que vous avez une panne de moteur... et que vous avez besoin d'un maître ouvrier, demandez-le par téléphone, cette sentinelle qui vous protège en tout temps. Vous n'êtes jamais pris au dépourvu lorsque vous avez un téléphone." At the bottom, it says: "VOTRE TÉLÉPHONE A LA Valeur... QUE VOUS LUI DONNEZ."



SUR LA TOMBE DE LÉON RINGUET

"La Société Philharmonique se souvient".

C'était avec une émotion, profonde, une admiration sincère et un recueillement religieux que les citoyens de St-Hyacinthe lisaient, dimanche le 22 septembre, sur la tombe du regretté Léon Ringuet, ces mots de regret, expression d'un souvenir impérissable, sentiment d'une société qui lui doit son existence et d'une population qui continue de l'aimer.

En effet, la température incertaine ayant empêché l'Union St-Joseph de faire son pèlerinage annuel au cimetière, la Philharmonique, vu que tous ses membres étaient réunis, a tenu à se rendre au cimetière de la Cathédrale pour déposer une magnifique gerbe de fleurs sur la fosse de son ancien directeur, feu Léon Ringuet.

Il est des hommes qui ne meurent pas parce qu'ils ont dépensé leur vie pour les autres, il est des hommes qui vivent à travers les siècles, des hommes dont le nom peut se lire à chaque page de l'histoire d'un pays ou d'une ville parce qu'ils ont vécu pour un idéal, parce qu'aucune difficulté, aucun sacrifice n'a été assez grand pour les empêcher de monter, il est des hommes dont on se souvient toujours et de plus en plus parce qu'en nous quittant ils ont laissé une parcelle de leur âme, leur idéal réalisé, une oeuvre qui fait l'admiration de tous. M. Léon Ringuet vit encore au milieu de nous et son souvenir ne s'effacera pas du coeur de ses amis et de ses concitoyens.

Ayant pris charge de la Société Philharmonique peu après sa fondation, il l'a fait sienne, l'a vu grandir, lui a fait surmonter nombre d'obstacles pour la voir bientôt réussir, faire honneur à l'art musical en même temps qu'à la ville de St-Hyacinthe. Pendant 52 ans, il l'a dirigée en maître, avec sa bonté proverbiale, son oubli de lui-même, son désir du succès pour ses musiciens et la Philharmonique que sa passion d'artiste et ses talents de maître compositeur ont dotée de compositions remarquables.

La Philharmonique n'a pas voulu laisser passer ce troisième anniversaire de son décès sans lui redire une fois de plus qu'elle se souvient et qu'elle se souviendra toujours. Une foule très nombreuse d'amis et citoyens accompagnait la fanfare dans son geste magnifique, prouvant ainsi que le "PERE DE LA MUSIQUE" de St-Hyacinthe n'a laissé que des amis et des admirateurs. Tout le long du parcours, de la ville au cimetière, la fanfare sous la direction de son distingué directeur, le Lt. Jos.-L. Gariépy, exécuta des marches funèbres. Sur le tertre funéraire, après un moment de recueillement, la fanfare joua la belle marche "Ace's Death", arrangée du Lt. Jos.-L. Gariépy. Un nouveau moment de recueillement suivit cette marche, puis M. l'abbé Emile Chagnon, vicaire à la Cathédrale, récita le "De Profundis". On attaqua ensuite le "Last Post", arrangé spécialement pour la circonstance par le Lt Gariépy, digne successeur de M. Léon Ringuet et cornettiste émérite; ce dernier appel fut joué par la section des cornets. Et la fanfare, accompagnée de la foule, se retira, chacun pensant sans doute au mérite de celui qui est grand quand même dans son tombeau.

Après cette cérémonie, la Philharmonique alla prier au corps d'un de ses membres actifs, M. Jos. Gladu, décédé samedi dernier, père de deux dévoués musiciens de la Philharmonique: MM. Sosthème et Louis-Philippe Gladu.

Nous devons féliciter la Philharmonique pour son beau geste, de même que la foule nombreuse qui l'accompagna. Le grand musicien et compositeur que fut M. Léon Ringuet est disparu de la terre mais n'est pas disparu du souvenir de ses concitoyens. Il vit et vivra par son oeuvre qui, sous la direction de son nouveau directeur, continuera de progresser pour chanter sa gloire, nous redire ses mérites et rappeler

LES COLONS DU PLAN VAUTRIN

Le nombre total des colons établis cette année est de 3,728.

Le nombre total des colons établis cette année en vertu du plan Vautrin est de 3,728. C'est plus qu'on s'attendait. Il y aura encore quelques départ, d'ici un mois mais ce sont des colons isolés, qui vont compléter des groupes déjà installés.

C'est le diocèse de Québec qui a le plus établi de colons cette année, avec un total de 759. Montréal vient ensuite avec 571. Le diocèse de St-Hyacinthe a envoyé 62 colons mais il est à remarquer qu'il agit conjointement avec les diocèses de St-Jean et de Valleyfield, lesquels ont envoyé respectivement 25 et 60 colons.

Le ministère de la Colonisation s'occupera maintenant de l'installation des familles. Les premières à partir, ont été douze familles de Québec, formant en tout, avec les enfants, plus de soixante personnes. Elles sont allées s'établir en Abitibi. Un wagon spécial a été mis à leur disposition. Le départ des familles de colons du diocèse de St-Hyacinthe n'a pas encore été fixé, mais on croit qu'elles partiront à la fin d'octobre.

Voici maintenant le nombre des colons qui ont été placés par chacun des diocèses:

Charlevoix	160
Chicoutimi	149
Gaspé	293
Haileybury	429
Joliette	61
Mont-Laurier	47
Montréal	571
Nicolet	156
Ottawa	108
Québec	759
Rimouski	495
St-Hyacinthe	62
St-Jean	25
Sherbrooke	124
Trois-Rivières	170
Valleyfield	60
Montréal (protestants)	58
Québec (protestants)	12

MUNICIPALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

L'imprimerie des Courriers Ltée, de Montmagny, qui publie sept ou huit journaux disséminés dans tous les comtés en bas de Québec, reproduisait récemment en première page de chacune de ses publications, le court article qui suit sur le "mouvement de la municipalisation":

"A l'heure actuelle quarante municipalités québécoises ont fait parvenir au ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, l'honorable T.-D. Bouchard, une demande de municipaliser chez elles le service de l'électricité. Si l'on considère que les lois de municipalisation n'ont été sanctionnées qu'en mai dernier ce grand nombre de demandes qui ont été faites par les Conseils municipaux, après une étude attentive des pouvoirs que leur donnent les lois, est la plus belle réfutation que le gouvernement de M. Taschereau peut apporter aux critiques mal fondées qu'en font les oppositionnistes pingouins et bleus.

"M. Duplessis est peut-être un homme très habile et M. Oscar Drouin, un grand cerveau, mais ils ne feront jamais croire au peuple de la Province, même avec l'appui du dentiste en rupture de carie Philippe Hamel et de son petit ami Kilowatt Grégoire, que les quarante municipalités qui se réclament aujourd'hui des droits que leur donnent les lois d'électricité présentées par M. Taschereau font une demande inutile et qui n'aura pas de suites.

"Quarante conseils municipaux composés de citoyens dont la valeur peut certainement se comparer avec celle de M. Drouin ou de M. Philippe Hamel font appel à des lois dont ils reconnaissent l'efficacité après les avoir étudiées. C'est là une approbation qui en vaut la peine et que les électeurs sérieux qui sont nombreux apprécieront sûrement dans le sens."

son dévouement, son abnégation et son âme d'artiste dans de douces, touchantes et riches harmonies.

Léopold BOURQUE, Un administrateur de la Philharmonique.

ÉTAT-CIVIL

CATHÉDRALE

Naissances. — Sept. 15: Joseph Armand, Jean-Baptiste, fils de Haldy Charron, et de Alberta Phaneuf. Parrain et marr.: Armand Phaneuf et Pauline Leduc. — Sept. 21: Marie, Denise, fille de Antoine Bienvenue et de Carmela St-Germain. Parr. et marr.: Marcel Larivière et Gertrude Larivière.

Mariage. — 21 sept.: Entre Amédée Breton, fils de Denis Breton et de Exilda Roy, et Céline Charbonneau, fille de Michel Charbonneau et de Clarinda Forget.

Décès. — Sept. 16: Régina Chenette, veuve de Philippe Lassonde, 60 ans. — Sept. 24: Joseph Gladu, veuf de Rose de Lima Ménard, 60 ans.

PAROISSE

Naissances. — Sept. 12: Marie, Thérèse, Lucille, fille de Lionel Paradis et de Eliane Brodeur. Parr. et marr.: Ernest Brodeur et Albina Lebeau. — Sept. 12: Joseph Richard, Lionel, Guy, fils de Lionel Lionel, et de Eveline Beaulne. Parr. et marr.: Joseph Beaulne et Dame Hélène Beaulne, grands parents de l'enfant. — Sept. 18: Marie, Lise, Jovette, fille de Joseph Cotnoir et de Irène Desmarais. Parr. et marr.: Damase Lemoine et Régina Lemoine. — Sept. 20: Marie, Régina, Denise, fille de Joseph Porlier et de Anna Lapointe. Parr. et marr.: Adélar Lapointe et Régina Angers. — Sept. 21: Marielle, Jacqueline, Pierrette, fille de Lucien Brodeur et de Alice Sasseville. Parr. et marr.: Cléophas Sasseville et Elodia Côté. — Sept. 23: Marie, Alida, Thérèse, fille de Philias Tessier et de Léona Morisseau. Parr. et marr.: Françoise Morisseau et Alida Bousquet.

Mariages. — Sept. 14: Entre Albany Pelletier, fils de Oscar Pelletier et de feue Exima Beaubien, et Marie Yvonne, Bernadette Guimont, fille de feu Amédée Guimont et de feue Azéline Morin. — Sept. 23: Entre Lionel Laplante, fils de Arthur Laplante et de Angelina Brault, et Simonne Yvette Sicotte, fille de Alphonse Sicotte et de Claudia Carrière. — Sept. 25: Entre Jean-Paul Gosselin, fils de Exias Gosselin et de Angéline Grisé, et Marie Alice Bérard, fille de Azarie Bérard et de feue Angéline Gemme. — Sept. 26: Entre Joseph Roméo, Gaston Létourneau, fils de Hormidas Létourneau et de Clémentine Valcourt, et Marie Annette Lucille Laroque, fille de Joseph Laroque et de feue Anna Beaudoin.

Décès. — Sept. 26: Emma Flibotte, 67 ans, épouse de feu Pierre Racine. — Sept.: Lucille Paradis, fille de Lionel Paradis et de Eliane Brodeur. — Sept. 19: Vitaline Dumaine, 82 ans, épouse de feu Charles Lanctôt.

CHRIST-ROI

Naissances. — Sept. 12: Marie, Lucille, Clémence, fille de Napoléon Hamel et de Gertrude Bienvenue. Parr. et marraine: Emilien Scott et Lucille Bienvenue. — Sept. 12: Joseph Raoul André, fils de Magloire Massé et de Aurianna Brodeur. Parr. et marr.: Arthur Bergeron et Dorilda Massé. — Sept. 15: Joseph, Ernest, Réjean, fils de Gaston Millette et de Bernadette Boucher. Parr. et marr.: Ernest Millette et Lucienne Morache. — Sept. 16: Marie, Solange, Alice, fille de Pierre Riendeau et de Léona Séguin. Parr. et marr.: Marcel Dupré et Olive Dupré. — Sept. 20: Joseph, Théodore, Claude, fils de Napoléon Landry et de Elise St-Pierre. Parr. et marr.: Théodore Proulx et Maria Vallée. — Sept. 20: Marie, Réjeanne, fille de Camille Gaudreau et de Jeanne Picard. Parr. et marr.: Alexandre Picard et Marie Louise Montigny. — Sept. 23: Joseph, Réjean, Roger, fils de Valmore Marin et de Médora Champagne. Parr. et marr.: Roger Riendeau et Liliane Morin.

Mariages. — Sept. 14: Entre Lambert Marin, fils de Merrill Marin et de feue Yvonne Robert et Marie Lucienne Harnois, fille de Jean-Baptiste Harnois et de feue Cordélie Cordeau. — Sept. 21: Entre Oscar Penelle, veuf de Berthe Yvon et Rosalda Penelle, fille de feu Apollinaire Penelle et de feu Rosalda Collette. — Entre Lucien Gill, fils de Joseph Gill et de feue Laura Bernier et Edith Fontaine, fille de feu Richard Fontaine et de Yvonne Pion. — Sept. 23: Entre Jacques Roy, fils de Aimé Roy et de Juliette Choquette et Angéline Brodeur, fille de Romulus Brodeur et de feue Palmona Cadorette.

Annoncez dans le "Clairon"

LE SYSTEME BANCAIRE COMME UNE MACHINE

LE CRÉDIT BANCAIRE NE DÉCOULE PAS DE QUELQUE FORCE INVISIBLE. — LES DISPONIBILITÉS DE CRÉDIT.

L'article qui suit a été publié dans la lettre commerciale mensuelle de la Banque Canadienne de Commerce, en date de septembre:

"Le crédit bancaire ne découle pas de quelque force invisible. Il n'est pas non plus le produit d'une catégorie d'individus, tels les banquiers; très certainement, il ne dérive pas du trait de plume du banquier, comme de prétendus experts ont osé le prétendre. Certes, dans les conditions économiques modernes, un système bancaire est indispensable à la création du crédit, mais ce n'est qu'un facteur parmi les nombreux qui concourent à la production, la distribution et la consommation des choses nécessaires à l'humanité d'ou

dérive l'argent. Le système bancaire est comme les machines dans une usine. La machine a besoin d'une force qui la meuve, et de matières premières à transformer. De même la banque, pour fabriquer du crédit, doit être actionnée par l'initiative, l'habileté, le sens des affaires du public, et alimentée de matières premières à même les ressources du pays. Ajoutez à cela la surveillance éclairée du mécanisme par ceux qui le dirigent (les banquiers) et l'absence de toute intervention maladroite, cela suffit à assurer le fonctionnement efficace des banques. Le crédit n'est donc pas créé par les banques, comme on l'affirme souvent, mais par l'intermédiaire de ces institu-

tions. Il y a une énorme différence entre le processus imaginaire et le réel. En effet, le rôle que joue la banque dans la création du crédit, consiste à traduire en pouvoir d'achat public quelque chose qui ne lui appartient pas, biens, aptitudes aux affaires, etc., des particuliers ou des sociétés. Certes, les banques, surtout les banques centrales, peuvent, dans certaines conditions, aider à l'expansion ou au resserrement du crédit en abaissant ou relevant leurs taux d'intérêt, mais cela ne modifie pas le mécanisme lui-même de la création du crédit; cela sert uniquement à accélérer ou ralentir le rythme de la machine.

De nombreux experts en matière monétaire estiment que la banque n'est qu'un des éléments entrant dans la formation du crédit. Voici quelques citations à l'appui:

La mesure où les banques peuvent créer du crédit dépend donc autant de l'emprisonnement du public à emprunter (ceux auxquels les banques croient sage de prêter) que des banques elles-mêmes. Il faut aussi se rappeler qu'un prêt de banque peut aboutir simplement au remboursement d'un autre prêt à la

UNE CAMPAGNE DISPENDIEUSE

On estime que chaque vote entraînera une dépense de \$1.60.

Ottawa, 3. — On calcule que la campagne électorale actuelle est la plus dispendieuse au Canada depuis la Confédération: chaque vote coûtera environ \$1.60, en tenant compte des dépenses officielles du gouvernement et de celles défrayées par les différents groupes politiques. L'irradiation coûte cher. On croit que les derniers discours de M. Bennett à la radio ont coûté \$12,500, tandis que ceux de M. King ont exigé \$11,200.

La transmission d'un discours dans le pays par une cinquantaine de postes et plus coûte \$4,000 l'heure. On croit que les élections générales, cette année, coûteront dans les sept millions de dollars, soit trois millions en plus des dépenses payées par l'État. La part des partis conservateur et libéral sera de plus d'un million chacun, croit-on.

ECRIVAIN QUI SE DISTINGUE

Prix de poésie à M. Georges Boulanger, de Québec.

Notre compatriote de Québec, M. Georges Boulanger, auteur des livres intitulés: "L'Heure Vivante" et "Fleurs Du Saint-Laurent", vient de se distinguer en figurant parmi les trois premiers prix du concours de poésie organisé, au "Vendémiaire", grand journal hebdomadaire de Paris, France. M. Boulanger a présenté un sonnet intitulé: "La Mère". Les autres poèmes choisis, parmi plus d'un millier, sont "Aquarelle" de Marcel l'Épinois, Belgique, et "Mine de Plomb" de Emmanuelle Comte, Paris. Le jury se composait de MM. Georges Lecompte, de l'Académie Française, Pierre Loiselet, Pierre Mac Orlan, René Maran, Claude Morgan, Jean-Alexis Nèret, R. Savoye, A. Thérive, tous des écrivains français de renom. Nos félicitations à M. Boulanger.

Nombre de personnes sous le secours direct durant le régime conservateur

1932	596,946
1933	1,338,164
1934	1,327,887
1935	1,341,942

LES DÉSACCORDS D'OTTAWA ACHÈVENT LA DÉROUTE CONSERVATRICE

Un parti désavoué par ses propres partisans, au sein duquel règne la discorde et le mécontentement, n'est pas apte à gouverner le pays.

La division qui existe dans les rangs du parti conservateur est un signe des temps. Elle manifeste l'impuissance de ce groupe politique et sonne la fin d'un régime incompetent au double point de vue économique et social. Bien avant la fin du terme parlementaire le cabinet fédéral était désagrégé, le parti divisé contre lui-même sous l'intransigeante domination d'un chef impopulaire, comme le sont généralement tous les dictateurs. Les ministres fantoches qui représentaient les provinces dans ce parlement n'avaient d'autre ambition que d'échapper à la désapprobation populaire qui les attendait au scrutin. Voilà pourquoi la plupart ont cherché à se faire caser avant l'élection.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le parti ait été déserté. Quant aux autres groupes recrutés parmi les mécontents du parti conservateur, ils veulent tenter une expérience douteuse sur le dos du contribuable. Leur programme est irréalisable.

LA POLITIQUE DE MONSIEUR KING EST CELLE QUI RÉPOND LE MIEUX AUX BESOINS ÉCONOMIQUES DU PAYS PARCE QUE:

1. Elle respecte les libertés individuelles tout en admettant une réglementation raisonnable des forces de production sous le contrôle du parlement et non par le moyen d'organismes ni par voie d'arrêtés ministériels échappant à la volonté du parlement.
2. Elle favorise le commerce mondial par l'abaissement des tarifs du Canada. Aucun pays ne peut exiger des avantages sans rien donner en retour. Le commerce est avant tout un échange de denrées.
3. Elle est basée sur la justice sociale et favorise le bien-être collectif dans la plus grande mesure possible.
4. La politique libérale est le résultat d'une longue étude des besoins du pays; elle permet d'appliquer les réformes compatibles avec l'évolution générale, avec prudence et sans heurt, en temps opportun.
5. Le parti libéral est le seul groupe politique du pays au sein duquel règne l'union qui inspire confiance et commande le respect. Ses membres ont une longue expérience parlementaire et leurs actions sont inspirées par des principes équitables et appuyés sur des doctrines réalisables.

VOTEZ POUR KING

Son parti est le seul groupe politique pouvant réaliser l'unité nationale et restaurer la situation économique du Canada.

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 10, rue St-Jacques ouest, Montréal.

POURQUOI NOUS DEVONS VOTER LIBÉRAL

(Suite de la page 1)

moyen d'exemples frappants, M. Fontaine montra l'effet néfaste sur le pays tout entier des cinq dernières années de régime conservateur et souligna les mesures à prendre pour revenir à une situation normale et prospère, mesures que l'on trouve seulement dans le programme du parti libéral. Nous donnons ci-après un résumé substantiel des discours prononcés à Saint-Joseph par l'hon. T. D. Bouchard et Mre T. A. Fontaine:

L'hon. M. Bouchard

L'hon. T. D. Bouchard, après avoir salué les deux présidents de l'Assemblée, explique que les deux bureaux d'organisation libérale, tant celui de Québec que celui de Montréal, ont fait appel à ses services et qu'il a dû s'absenter du comté pour aller porter la parole à l'étranger. C'est ainsi que le jour précédent, il a dû parcourir en auto une distance de plus de 300 milles pour parler d'abord dans le comté de Champlain, puis, à 150 milles de distance, dans le comté de Stanstead. C'est ce qui fait qu'il ne peut suivre M. Fontaine partout dans sa campagne, mais il sera à ses côtés en autant que faire se pourra dans la période importante que nous traversons.

La période actuelle, en effet, est excessivement importante, attendu que l'électorat du pays tout entier a devant lui l'occasion de réparer la grande erreur de 1930. La campagne que poursuivent présentement les orateurs libéraux permet au public de demander au gouvernement de rendre compte de sa gestion des affaires du pays. Les adversaires du grand parti libéral ont décidé cette année de se présenter sous deux couleurs différentes, de manière à surprendre si possible la bonne foi du pays. C'est pourquoi il y a des candidats conservateurs et des candidats stevenistes.

Dans le comté de St-Hyacinthe-Bagot, ces gens n'ont pas encore fait beaucoup parler d'eux et il n'y a pas encore de candidat sur les rangs. Le fait est qu'on est loin d'être unanime dans les rangs conservateurs et M. Bouchard sait nombre de conservateurs qui

appuient la candidature de M. Fontaine. Seulement, dans le but de retenir M. Fontaine dans son comté, dans le but de l'empêcher d'aller porter à d'autres candidats l'appui de sa parole chaude et vibrante, il se peut qu'on lui suscite un adversaire.

C'est pour dire, continue M. Bouchard, que dans le comté de St-Hyacinthe, les adversaires du parti libéral ont de bien pauvres chances de faire quelque chose avec un candidat de leur cru. Le devoir aujourd'hui de tous les libéraux et de tous les conservateurs indépendants de la division est d'appuyer M. Fontaine. Qu'on se fasse un devoir, le jour de l'élection, de se rendre au poll en emmenant avec soi tous ceux de la maisonnée qui ont le droit de voter, et là déposons nos votes pour M. Fontaine, le candidat libéral. Il faut que nous donnions une grosse majorité à M. Fontaine, afin de signifier aux chefs du parti libéral que nous avons en lui la plus grande confiance et que nous sommes heureux de l'appuyer. Nous devons accorder notre sympathie à M. Fontaine parce qu'il représente le seul parti qui nous ait fait connaître, au Canada, des jours de grande prospérité.

Nos adversaires ont essayé de faire croire que le parti libéral, en se déclarant en faveur d'une protection raisonnable, adoptait une attitude qui allait faire périr l'industrie et ruiner l'économie canadienne. En 1896, il y avait au pays une crise comme aujourd'hui et le grand chef libéral déclarait que cette crise était due au fait que le parti conservateur au pouvoir se servait de la protection, non pas pour protéger l'industrie, mais pour permettre aux industriels de maintenir sur le marché local des prix exorbitants. Il en résultait que personne n'achetait et, les ouvriers n'ayant plus d'argent, les cultivateurs ne pouvaient écouler leurs produits à des prix raisonnables. Tout le monde était pauvre. Laurier disait qu'on n'avait pas besoin d'être philosophe pour comprendre la théorie économique des libéraux. La preuve que cette théorie est bonne, disait-il, vous la trouverez dans votre gousset, en attendant qu'on vous en ait rempli un autre. Laurier arriva au pouvoir et la plus grande vague de prospérité encore connue passa sur le pays.

Cela dura jusqu'en 1911. Puis ce fut une autre administration conservatrice. M. Bouchard en rappelle brièvement certaines mesures désastreuses. Plusieurs dans l'auditoire se souvenaient de la description quand, à St-Hyacinthe, le quart des ouvriers nous avaient quittés. En 1921, l'hon. Mackenzie King, le fils spirituel, l'héritier politique de Laurier arriva au pouvoir. Tout le monde se souvient de l'essor formidable que prit alors le commerce. Au lieu d'accumuler des déficits, les budgets se soldaient par des surplus qui permettaient de diminuer la dette et de faire face avec succès à la triste situation créée par les gouvernements conservateurs.

Vers 1930 il y avait un peu de chômage dans le pays, car on se ressentait de la crise mondiale. C'est ce qu'expliquait M. King, mais M. Bennett, lui, y voyait de toute autres causes. Aujourd'hui, après cinq ans de pouvoir, il dit exactement comme M. King en 1930, à savoir que nous avons été entraînés dans la crise mondiale. Mais en 1930 M. Bennett promettait de régler la question du chômage en trois mois. Or il ne l'a pas encore réglée et il y a cinq ans de cela. Qu'est-il arrivé après que M. Bennett eut été porté au pouvoir? Il ne régla pas la question du chômage en trois mois, mais il inventa le secours direct, une des mesures les plus désastreuses qui aient jamais été prises dans aucun pays. Le secours direct qui est une prime à la paresse, qui fait qu'il y a 40,000 chômeurs sur les listes dans la seule ville de Montréal. Il y a d'autres villes de la province où les gouvernements doivent déboursier \$10,000 par semaine pour faire vivre les sans-travail. Ne serait-il pas préférable qu'il y eut du travail plutôt que des secours directs? A St-Hyacinthe, heureusement, une sage administration s'est approchée de cette question d'une autre manière et s'en est bien trouvée.

M. Bouchard brosse ensuite un rapide tableau de la situation sous le régime du grand charlatan Bennett. Il montre celui-ci ne tenant aucune de ses promesses, mais cherchant à faire faire à la crise en adoptant des mesures artificielles qui n'avaient et qui n'ont au-

Le thé vert du Japon par excellence



cune chance de succès. Rien de ce qui avait été promis par M. Bennett et ses partisans n'a été tenu sous le régime. En somme, c'est un gouvernement qui a fait faillite, et les ouvriers, maintenant que les conservateurs sollicitent le renouvellement de leur mandat, ont le droit de demander autre chose que des promesses. Ce que les ouvriers de St-Joseph comme de St-Hyacinthe, ce que les ouvriers de tout le pays demandent, c'est du travail. Ce qu'il faut à Ottawa, c'est un gouvernement travaillant en sympathie avec les gouvernements libéraux provinciaux. C'est à ces conditions qu'on sortira de la crise actuelle.

Les compteurs

Pourquoi, demande M. Bouchard, les conservateurs sont-ils en faveur de la haute protection? Eux vous diront que c'est pour permettre aux manufacturiers canadiens de fabriquer des marchandises et pour encourager la concurrence. Or, la vérité, c'est que la haute protection a tout simplement pour objet de permettre aux manufacturiers de dominer le marché local, de contrôler les prix de toutes les choses dont on a besoin et d'écartier ces articles étrangers dont le bas prix serait susceptible de faire fuir ceux de nos mêmes articles canadiens. M. Bouchard dit qu'il va donner un exemple et il rappelle que la ville de Saint-Hyacinthe, poursuivant son entreprise de municipalisation de l'électricité, eut besoin à un moment donné de compteurs électriques. On avait besoin de 2,000 compteurs. Naturellement, on demanda des prix aux compagnies canadiennes.

Huit compagnies soumièrent des prix et on s'aperçut qu'il n'y avait pas 22 cents de différence entre les prix soumis par ces diverses compagnies. Il n'y avait pas de différence entre les prix grâce au système de haute protection qui avait permis à toutes ces compagnies de s'entendre entre elles pour dominer le marché et exploiter la ville de St-Hyacinthe en lui chargeant 50% plus cher pour des compteurs électriques. Mais le conseil municipal de St-Hyacinthe n'était pas composé de fous et c'était son idée bien arrêtée de ne pas se laisser jouer dans cette affaire. Cependant, les compagnies faisaient appel au patriotisme du conseil. Ah! le beau Canada! Encourageons les Canadiens! Défiiez-vous des gens qui vous disent: "Ah! le beau Canada!" et qui, en même temps, regardent vos goussets. La ville de St-Hyacinthe a répondu à ces compagnies qui prétendaient exploiter. Elle a demandé des prix en Angleterre et d'Angleterre des prix ont été soumis par lesquels les mêmes compteurs que les compagnies canadiennes voulaient nous vendre \$9.50 l'unité nous étaient offerts pour \$5.35 chacun livrés à St-Hyacinthe et après avoir payé les frais de transport, la douane, etc.

Naturellement, continue M. Bouchard, la ville de St-Hyacinthe voulait acheter les compteurs de Londres qu'on lui offrait pour \$5.35, mais qu'est-il arrivé? Les marchands ont fait un petit pèlerinage à Ottawa probablement et, avec le système de haute protection prévalant dans les sphères administratives, ils ont obtenu que certaines conditions ou entraves soient posées à l'article étranger. Le gouvernement a spécifié d'abord qu'il fallait que les compteurs fussent approuvés avant d'entrer au Canada. Les compteurs anglais furent donc soumis à l'approbation des fonctionnaires et ceux-ci découvrirent que, tandis que les compteurs canadiens avaient une certaine petite vis en cuivre, les compteurs anglais, eux, avaient une vis en acier. Il faut, dirent-ils, une vis en cuivre. Parfait, répondit-on; on va les changer. Mais non, reprit les fonctionnaires, il faut les renvoyer en Angleterre pour que le changement soit fait là-bas. C'était un délai de trois mois. Les compteurs retournèrent en Angleterre, le changement de vis fut effectué et ils furent renvoyés au Canada.

Mais l'agent du bureau de la douane n'entendait pas accepter les compteurs. Après un examen minutieux, il découvrit que la roulette sur les compteurs, pour lire la quantité de kilowatts, devait avoir une ligne circonférentielle parfaite. A son avis la ligne n'était pas parfaite et il fallait renvoyer de nouveau les compteurs en Angleterre. Naturellement, l'agent de la compagnie qui avait fabriqué les compteurs prit peur et téléphona en Angleterre. La compagnie à son tour se découragea et lâcha tout. C'est-à-dire qu'elle se retira du marché en disant: Faites-vous voler, si vous l'aimez ainsi, nous n'y pouvons plus rien. Et voilà comment, ajoute M. Bouchard, la ville de St-Hyacinthe dut payer \$9.35 pour des compteurs d'électricité alors qu'elle eût pu les obtenir pour \$5.35 sans le système de haute protection en vigueur sous le régime Bennett. Et il en est ainsi sur toute la ligne. On demande une haute protection pour forcer les Canadiens à payer deux fois plus cher tout ce dont ils ont besoin, afin d'enrichir les propriétaires de trusts et de monopoles.

Le résultat

Si on regarde les prix de toutes choses, continue M. Bouchard, on constate qu'ils sont les mêmes qu'en 1929, alors que les salaires des ouvriers ont été réduits de 50 pour cent et que les recettes des cultivateurs ont diminué d'un quart. L'an dernier, notre pays n'a exporté que pour \$56 de beurre, alors que sous le régime libéral, il en exportait pour des millions. La concurrence a été détruite et les monopoles contrôlent partout les prix. Quand les bleus sont à Ottawa, ils entourent le pays d'une muraille tarifaire et qu'arrive-t-il? M. Bouchard cite l'exemple des lampes électriques qui, au Canada, coûtent 70% plus cher qu'en d'autres pays. Pourquoi? Parce qu'il y a une loi des brevets qu'on a amendée pour lui faire dire que lorsque le même brevet existe dans deux pays, l'un ne peut exporter dans l'autre. Si les lampes, les compteurs, les marchandises en général, les vêtements se vendaient à des prix raisonnables, n'est-il pas vrai qu'on en achèterait plus même si les revenus sont diminués? Si les marchandises se vendaient en plus grande quantité, n'est-il pas vrai qu'il y aurait plus de travail pour tout le monde? Cela, c'est la politique libérale, qui a fait la prospérité du pays. Avec la politique conservatrice, tout arrête, parce qu'il ne peut pas être autrement avec les mesures tarifaires qui sont imposées. Avec les libéraux, les ouvriers ont deux fois plus de travail et il en résulte qu'ils achètent deux fois plus.

M. Bouchard fait ensuite une comparaison de ce qu'on peut et de ce qu'on pouvait acheter avec un dollar. Il montre que la valeur du dollar a été diminuée. On vole les citoyens de ce pays en diminuant la valeur d'achat de l'argent. M. Bouchard dit qu'il n'y a qu'un moyen pour rétablir une situation normale et c'est celui qu'il prêche depuis deux années. Nous ne voulons pas acheter à l'étranger, mais nous voulons pouvoir dire que si, en ce pays, on ne nous vend pas à des prix raisonnables, nous avons la faculté d'acheter ailleurs. M. Bouchard cite ensuite quelques exemples pour bien faire comprendre que les droits doivent être abaissés, non pas seulement pour empêcher les marchandises étrangères d'entrer, mais aussi pour forcer les manufacturiers canadiens à vendre leurs produits à des prix raisonnables. Ce n'est pas être contre son pays que prêcher cela. Avec la doctrine libérale de tarifs raisonnables, le commerce serait prospère et les ouvriers auraient deux fois plus de travail, avec le résultat qu'on ne serait pas obligé, comme l'a fait M. Bennett, de diminuer la semaine de travail. Ce que veulent les ouvriers, c'est du travail et pas autre chose. La politique Bennett comporte des éléments de mort pour l'industrie, le commerce et le travail. Nous voulons des éléments de vie. C'est la théorie

libérale et M. Bouchard ajoute que c'est aussi la sienne.

Dans le cabinet

Parlant de son entrée récente dans le cabinet, M. Bouchard dit que ses adversaires lui ont reproché à cette occasion de s'être vendu. Il explique qu'il ne voit pas bien comment il aurait pu se vendre puisque dans sa nouvelle position, il se trouve à retirer \$3,000 de moins qu'avec l'ancienne qu'il détenait à l'Assemblée législative. Il a accepté un poste dans le cabinet parce qu'il avait réussi, à la dernière session, à faire passer trois lois très importantes et qu'il voulait voir personnellement à ce que ces lois ne restent pas seulement dans les statuts mais soient appliquées. A l'heure actuelle, il y a plus de 60 municipalités qui ont demandé la municipalisation de l'électricité. Il fallait dans le cabinet un homme bien au courant de la situation pour pouvoir, le cas échéant, parer aux manœuvres que les grosses compagnies, les trusts sont sûres de tenter. "Ce n'est pas moi qu'on pourra emplir!" s'écrie M. Bouchard qui rappelle que cela fut tenté lors de l'enquête sur l'électricité mais sans succès aucun pour le trust. Le trust, à cette enquête, disposait de fonds illimités et il avait avec lui des experts à foison, mais cela n'empêcha pas l'enquête d'être menée à bonne fin pour le public. M. Bouchard dit qu'il ne doute pas qu'on va lui faire une grosse lutte dans son comté, mais qu'ayant été élu par 931 voix de majorité la dernière fois, il pourrait bien être élu par 2,000 voix la prochaine. Ce sera la réponse du public au trust de l'électricité. Il y a des gens qui sont inquiets au sujet du plant électrique de la ville. Ils n'ont aucune raison d'être inquiets. L'objet de la campagne était de réduire les taux de l'électricité. Les taux ont-ils été réduits? demande M. Bouchard. Les choses en sont au point où la compagnie donne son électricité pour rien. Tant mieux pour ceux qui en profitent. La compagnie elle-même a admis qu'elle allait perdre \$60,000 à Saint-Hyacinthe. Ces \$60,000 c'est autant d'argent dans les poches des contribuables maskoutains.

Commission provinciale

Mais ce n'est pas tout, continue M. Bouchard. A St-Hyacinthe, la compagnie donne l'électricité pour rien, mais la compagnie dessert aussi d'autres villes, et dans ces autres villes, on va finir par demander le même traitement. Pourquoi en effet payer un certain montant pour l'électricité quand à St-Hyacinthe on la donne pour rien? Et si la compagnie peut donner son électricité à Saint-Hyacinthe, pourquoi ne la donnerait-elle pas aussi dans les autres villes? M. Bouchard promet que la Commission provinciale de l'électricité, qui sera bientôt nommée, saura examiner cette question et prendre une décision en conséquence. Quant au citoyen de St-Hyacinthe, la récente campagne sur l'électricité a tournée à son plus grand avantage, et M. Bouchard cite un exemple qui fait rire ses auditeurs. Il montre le père de famille qui, autrefois, avait quatre lampes dans son logis et n'en laissait qu'une allumée afin de ne pas voir monter son compte d'électricité. Aujourd'hui, ce même père de famille laisse une lampe allumée et attache des pochettes aux trois autres pour se chauffer. Les revenus de la compagnie ont diminué à St-Hyacinthe, mais elle a vendu on ne sait combien de kilowatts de plus. De toute façon, le conseil municipal de St-Hyacinthe a atteint son objectif qui était d'obtenir pour la population de notre ville des taux d'électricité beaucoup plus bas et c'est ce qu'il faut considérer quand on envisage la question. Voilà l'objectif qu'on a pu atteindre dans notre ville avec un peu de bonne volonté et le jour où nous aurons dans les gouvernements des hommes qui préconiseront des réformes non seulement en temps d'élection, mais verront ensuite à les exécuter, ce jour-là, on verra la fin des exploiters et des monopoles.

M. Bouchard dit un mot de M. Stevens. Il souligne les liens de M. Stevens avec le parti tory. M. Stevens est un homme qui veut tout épuré. Sa conduite passée est-elle garante de ce qu'il fera dans l'avenir? M. Bouchard rappelle alors l'incident de la Manufacturer's Finance Corporation. M. Stevens avait prêté son nom qui apparaissait au nombre des directeurs de cette compagnie. On lui payait des cachets pour cela. Or la compagnie en question était une compagnie d'exploiteurs qui a fait perdre \$3,000,000 à l'épargne canadienne. Voilà ce que

l'enquête sur les opérations de cette compagnie a révélé. M. Stevens, naturellement s'est hâté de rembourser les cachets qu'il avait reçus, mais n'empêche qu'on peut prendre avec un grain de sel les prédictions de ce beau monsieur quand il vient nous déclarer qu'il va tout épurer au Canada. M. Stevens a fait partie pendant quatre ans du cabinet Bennett et il est responsable au même titre que le premier ministre de ce qui s'est passé. Le fait qu'il s'est sauvé avant la débacle ne suffit pas à l'exonérer. Le mouvement Stevens ne signifie ni plus ni moins que le parti conservateur s'est fractionné dans l'espoir de capturer le pouvoir encore une fois. Mais l'heure de la revanche a sonné et le peuple canadien dira prochainement ce qu'il pense de l'exploitation honteuse dont il a été victime de la part d'un gouvernement sans foi ni loi.

Il faut au Canada, conclut M. Bouchard, un gouvernement qui donne un libre essor à l'industrie et au commerce, un gouvernement qui procure du travail aux ouvriers et qui permettra qu'il leur reste quelques sous pour faire élever leurs enfants. Pour cela il faut à Ottawa un gouvernement libéral, pour qu'il puisse travailler la main dans la main avec les gouvernements libéraux des provinces, pour que les ouvriers aient du travail, pour que les cultivateurs aient de bons prix pour leurs produits, pour que nous connaissions encore une fois au Canada le bien-être et l'aisance, pour que nous revoyions l'ère de prospérité d'autrefois, l'ère de prospérité que seule nous a donnée le gouvernement libéral.

M. FONTAINE

Nos lecteurs liront dans d'autres colonnes le résumé du discours prononcé par Mre T. A. Fontaine à Saint-Césaire, dimanche dernier. C'est, dans ses grandes lignes, le même discours que M. Fontaine a prononcé à Saint-Joseph, sauf certaines déclarations intéressantes plus spécialement la population du lieu. M. Fontaine a félicité les présidents de l'Assemblée et remercié la foule des auditeurs d'être venue aussi nombreuse. Un fait à noter, c'est que plusieurs citoyens sont venus d'endroits éloignés pour assister à cette assemblée. C'est le signe que l'élection intéresse tout le monde. Cette année, en effet, on réalise plus que jamais combien la situation est sérieuse et on tient à se renseigner, afin de donner un vote qui sera dans les meilleurs intérêts du pays.

M. Fontaine remercie aussi l'hon. M. Bouchard d'être venu lui prêter le concours précieux de sa parole éloquent. Plus âgé que lui dans la carrière politique, M. Bouchard est encore plus en mesure de prêcher la belle doctrine libérale, qui a fait la grandeur de notre pays. M. Fontaine ne croit pas qu'il soit nécessaire de dresser un bilan comparatif des régimes libéraux et conservateurs. Les cinq dernières années du régime conservateur

sont trop présentes à la mémoire pour qu'il puisse y avoir la moindre hésitation quant à la valeur des deux régimes. Les dernières années ont été des années de calamités nationales. Il y a cinq ans, plusieurs électeurs, malheureusement, se sont laissés prendre aux promesses folles de M. Bennett. Ces promesses n'ont pas été tenues, pas même celles qu'il était possible de remplir. Aujourd'hui, M. Bennett renouvelle sa kyrielle de promesses, mais les citoyens, forts de l'expérience des cinq dernières années, sauront appeler à la rescousse le seul parti qui puisse donner la prospérité à notre pays: le parti libéral.

M. Bennett, en arrivant au pouvoir, s'est empressé d'entourer notre pays d'une haute muraille tarifaire, avec le résultat de l'exploitation honteuse dont il a été victime de la part d'un gouvernement sans foi ni loi. Il faut au Canada, conclut M. Bouchard, un gouvernement qui donne un libre essor à l'industrie et au commerce, un gouvernement qui procure du travail aux ouvriers et qui permettra qu'il leur reste quelques sous pour faire élever leurs enfants. Pour cela il faut à Ottawa un gouvernement libéral, pour qu'il puisse travailler la main dans la main avec les gouvernements libéraux des provinces, pour que les ouvriers aient du travail, pour que les cultivateurs aient de bons prix pour leurs produits, pour que nous connaissions encore une fois au Canada le bien-être et l'aisance, pour que nous revoyions l'ère de prospérité d'autrefois, l'ère de prospérité que seule nous a donnée le gouvernement libéral.

BRILLANTE OUVERTURE DU COMITÉ LIBÉRAL

(Suite de la page 1)

Blanchard, Emile Sénéchal, René Picard, Oscar Savary, Ovide Perreault, Henri Cadorette, Adrien Auger, J. S. Beaudet, Eugène Fiboite. QUARTIER No. 3. — MM. Ernest Picard, Victor Chabot, Jean Gladi, L. A. St-Roch, L. A. Beauregard, Léopold Courtemanche, Albert Laflamme, Georges Chenette, Antonio Chabot, Omer Prigent, Charles Cadieux, Adélard Beauregard, Méri D'Anjou, Aurèle Gaudette.

QUARTIER No. 4. — MM. Cyrien Amotte, J. B. Létourneau, Wilfrid Amyot, Elzear St-Onge, R. Picard, Oscar Bernard, Jos. Beauchemin, Omer Phaneuf, Honoré Fournier, Nap. Gobeil, Théodore Turner, Euclide St-Germain, Albert Perreault, Edouard Bernier, N. Demers, François Beaulac.

QUARTIER No. 5. — MM. Paul Richer, Louis Bergeron, Ernest Nichol, Gaston St-Pierre, Odilon Rochefort, Lucien Chagnon, Ed. St-Jean, Ad. Charbonneau, Uldéric Hébert, Wellie Allard, Noé Bernard.

Abonnez-vous au "Clairon"



LA SAUCE IRREMPLACABLE — LE KETCHUP AUX TOMATES HEINZ

Les plus belles tomates, des épices d'Orient de choix, et la cuisson "comme chez soi" Heinz en ont fait le ketchup de plus grande vente au monde. Des millions sont d'accord que cette sauce délicieuse est irremplaçable. N'en soyez jamais dépourvu!



CHAQUE GORGÉE DONNE LA SANTÉ

Ce qu'il y a de meilleur dans de belles tomates mûres est dans le Jus de Tomates Heinz. Vous aimerez aussi ce goût de tomates Heinz sans pareil dans les Sauce Chili, Chutney aux Tomates et Soupe Crème de Tomates Heinz. Achetez-en aujourd'hui. Les prix Heinz sont modiques.

H. J. Heinz Co. Cuisines établies en 1909 à Leamington, Canada



Ceux qui ont quelque teinture de science font les entendus, troublent le monde et jugent de tout plus mal que les autres. — Pascal.

VOUS Y GAGNEZ à loger au LA SALLE HOSPITALITÉ Canadienne Française HOTEL de LA SALLE MONTREAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." Lancet. Écrivez l'Émission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures. C.K.A.C. Montréal, C.H.R.C. Québec, C.H.P. Montréal, C.R.C.H. Hull, C.R.C.S. Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

La Bière Maple Leaf! 5 Marques Canadian Pale Ale Export Ale Green Cap Ale Special Porter Jersey Cream Porter Ne demandez pas seulement de la Bière demandez la BIÈRE MAPLE LEAF "La Bière que vous Attendez" MAPLE LEAF BREWERY, LIMITED, VALLEYFIELD, Qué TÉLÉPHONE: VALLEYFIELD 848